

Table des matières : Fiches-Projets

Mise en place d'une plateforme socio-culturelle.....	2
Développement d'un système d'information accessible et fédérateur.....	5
Mise en place d'une structure de gestion des équipement collectifs.....	8
Création de petites infrastructures sportives de quartier	10
Développer un réseau de mobilité douce sécurisé.....	11
Optimisation des liaisons intervillages en transport collectif	15
Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords en maison multi	16
Valorisation éco-touristiques des 3 coupures de Pecq et de la Vallée de l'Escaut	29
Pérénnisation du patrimoine architectural	32
Pérénnisation du patrimoine naturel	33
Pérénnisation du patrimoine culturel	34
Sauvegarde du micropatrimoine.....	35
Création d'une cellule "Eco-civisme"	36
Mise en place d'un code de bonne pratique de gestion environnementale	39
Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt.....	40
Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq.....	41
Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut	43
Création de logements	42
Soutien à la dynamique commerciale locale.....	44
Création d'un atelier rural	45
Création d'une plateforme "éco- Tourisme"	46
Aménagement et équipement d'une halte nautique	47
Création d'un point d'accueil pour motorhomes.....	48
développer un réseau d'énergie verte	49

Description du projet

Le projet consiste à mettre en place un groupe de travail (agents communaux, associations, bénévoles) chargé de coordonner l'action socio-culturelle au sein de l'entité :

Les missions dévolues à ce groupe seraient de:

- coordonner l'accueil des nouveaux habitants (cf. Fiche 3) ;
- coordonner les actions du milieu associatif (avec notamment comme concrétisation la création d'un calendrier concerté du milieu associatif) ;
- garantir la publication périodique du bulletin communal et l'actualisation du site internet ;
- centraliser le contenu des bulletins communaux.

Ce groupe de travail sera également amené à coordonner les nouvelles actions socio-culturelles mises en place : concours de décoration de façades (cf. Fiche 26) ou mise à l'honneur d'actions citoyennes (cf. Fiche 25).

Origine de la demande

GT Dynamiques villageoises

CLDR

Justification du projet

Le projet s'appuie sur la nécessité de mettre en place une stratégie participative, d'améliorer la communication et les échanges au sein de la population.

En effet, le milieu associatif souffre d'un mitage qui limite l'ampleur de ses activités et surtout la mobilisation de la population.

La phase de consultation a souligné la nécessité de mettre en cohérence les actions et activités organisées par chacun.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Sensibiliser les associations et la population
- Définir le champ d'action et les objectifs de la plate-forme, en concertation avec le centre culturel de Pecq
- Mettre en place la plate-forme
- Créer un réseau d'information entre les différents acteurs de la vie socio-culturelle pecquoise
- Coordonner les activités associatives

Objectif général

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité des vecteurs d'échange



V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Etablir une relation de confiance avec la population

Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité

Estimation globale du coût

Sans objet

Origine du financement

Sans objet

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La commune dispose d'un service « gestion culturelle » qui devrait être intégré au projet.

État du dossier

Néant

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Mise en place d'organes de consultation citoyenne

Développement d'un système d'information accessible et fédérateur

Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs

Création d'un espace « Culture »

Mise à l'honneur d'actions citoyennes

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

Aménagement d'espaces de découvertes et de rencontres

Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : **Mise en place d'une plate-forme socio-culturelle**

Fiche 4

Priorité : 1

Description du projet :

Le projet consiste à mettre en place une plateforme socio-culturelle chargé de coordonner les actions socio-culturelles

Les missions dévolues à cette plateforme seraient :

- Développer l'accès à la culture et une offre culturelle variée pour tous
- Etablir de nouveaux partenariats culturels avec les centre avoisinants (Tournai, Courtrai, Mouscron, Lille, ...)
- Solliciter des fonds extérieurs (exemple : fonds Lemay) pour stimuler des projets culturels novateurs et porteurs d'avenir
- Proposer de manière annuelle et/ou bisannuelle un parcours d'artistes
- Proposer des ateliers de théâtre et d'éveil musical (via une collaboration encore plus accrue avec le conservatoire)
- Développer l'offre culturelle au travers de la création d'un réseau de citoyens actifs et participatifs
- Faire venir la culture à l'école (partenariat entre écoles et artistes, synergies avec bibliothèque)
- Développer le "Street Art" / créer des fresques à certains endroits de l'entité
- Proposer des "cabanes à Livres"
- Créer une identité locale à travers des évènements rassembleurs
- Relancer et soutenir les initiatives citoyennes et associatives (fanfares, théâtre patoisant, ateliers artistiques)
- Organiser l'accueil des nouveaux habitants;
- Organisation d'un concours de décoration de façades
- Organisation de la mise à l'honneur d'actions citoyennes
- Elaborer une brochure générale faisant la promotion du sport et autres activités de loisirs et en assurer sa distribution et sa disponibilité sur le web

Justificatif :

Pour pallier au manque d'animation et d'évènement culturel sur le territoire pecquois, la commune de Pecq organise depuis 2019 quelques évènements culturels et festifs sans structure, service, cadre dédié à cette mission / thématique bien spécifique.

Au vu de leur succès, il apparait que ces diverses activités et festivités répondent à une attente de la population. Il convient donc de la reproduire et de proposer un programme plus large, plus complet d'activités de ce type. Pour ce, un service, une équipe dédiée à cette tâche est indispensable.

Origine de la demande :

Communes

CLDR

PST

Associations



Tâches à réaliser :

- Création et mise en place de la plateforme socio-culturelle
- Définir le champ d'action, les objectifs et missions de la plateforme socio-culturelle
- Mettre en place un programme d'actions
- Créer des outils d'échanges avec le milieu associatif et les différents acteurs de la vie socio-culturelle pecquoise et les partenaires
- Coordonner les activités associatives
- Sensibiliser les associations et la population

Éléments dont il faut tenir compte :

Etat du dossier :



Description du projet

Le projet consiste à doter la commune d'un panel d'outils de communication permettant de toucher le public le plus large possible.

- Un **bulletin communal** distribué en toutes-boîtes, à la parution régulière (trimestrielle) et au contenu attractif (ce qui a été fait, ce qui va se passer dans la commune, page de sensibilisation thématique, etc.) ;
- Un **site internet** au contenu riche et fonctionnel, régulièrement mis à jour ;
- Une **newsletter** mensuelle, déclinaison du bulletin et du site, reprenant les activités à venir. Elle sera diffusée sur inscription.

Origine de la demande

GT Commerces

GT Dynamiques villageoises

GT Patrimoines

Justification du projet

Afin d'être attentives aux attentes de la population, afin d'augmenter l'appropriation des actions et projets mis en œuvre, les autorités communales devront s'appuyer sur une stratégie alliant participation et communication.

Pour que les habitants de Pecq se sentent bien dans leur entité et apprécient s'y investir, ils doivent pouvoir appréhender le mieux possible ce qu'il s'y passe.

La connaissance par le plus grand nombre des initiatives et activités locales passe par l'exploitation optimale des médias traditionnels et modernes. Le bulletin communal et un agenda local, réguliers et au contenu attractif, constituent des médias attendus de la population, accessibles à tous. Un site internet, riche en informations et régulièrement actualisé, permet de toucher une population plus active dont le temps est souvent compté. Sa déclinaison en lettre d'info (*newsletter*) contribuerait à garder un contact régulier et facile.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Installer une cellule de suivi, en concertation avec la plateforme socio-culturelle
- Évaluer les outils de communication existants, les ressources financières disponibles (envisager le sponsoring)
- Elaborer les maquettes de bulletin communal, de site internet et de newsletter
- Publier les outils, en concertation avec la plateforme socio-culturelle

Objectif général

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes**Assurer la qualité des vecteurs d'échange**

Etablir une relation de confiance avec la population

Développer le sens de la collectivité

Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité

Soutenir l'emploi local

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le renforcement de la communication doit être réalisé dans la continuité de la mise en place d'une nouvelle gouvernance.

État du dossier

Le bulletin communal de Pecq est publié de manière aléatoire.

Le site internet existant constitue une bonne base de diffusion d'information locale. Il doit cependant être mis à jour et certains de ses contenus être dynamisés par la création de nouveaux onglets (commerces, agenda, etc.)

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Mise en place d'organes de consultation citoyenne

Organisation de l'accueil des nouveaux habitants

Mise en place d'une plateforme socio-culturelle

Mise à l'honneur d'actions citoyennes

Mise en place d'un concours de décoration de façades

Création d'une cellule « Eco-civisme »

Soutien à la dynamique commerciale locale



Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : Développement d'un système d'information accessible et fédérateur

Fiche 5

Priorité : 1

Description du projet :

Le projet consiste à doter la commune d'un panel d'outils de communication permettant de toucher le public le plus large possible (associations, commerçants, agriculteurs, ...).

- Un **bulletin communal** distribué en toutes-boîtes, à la parution régulière (trimestrielle) et au contenu attractif (ce qui a été fait, ce qui va se passer dans la commune, page de sensibilisation thématique, etc.) ;
- Un **site internet** au contenu riche et fonctionnel, régulièrement mis à jour ;
- Proposer sur le site communal un annuaire des commerces, entreprises, indépendants et professions libérales de l'entité
- Réserver un encart dédié à l'agriculture dans le bulletin communal (présenter l'activité agricole, informer sur le calendrier de pulvérisation, d'épandage, etc.)
- Rédiger et mettre en ligne un répertoire des clubs sportifs et associations de loisirs
- Une **newsletter** mensuelle, déclinaison du bulletin et du site, reprenant les activités à venir..
- Une plateforme d'échanges avec le milieu associatif (cf fiche 4 et 6)
- Investir dans une application type "Better Street" permettant aux citoyens de signaler facilement et instantanément un problème rencontré sur les voiries

Cette politique de communication et d'information la plus large possible renforcera la volonté communale de cohésion entre tous les services communaux, para communaux, le milieu associatif et la population. Elle renforcera également la viabilisation de l'ensemble des projets de PCDR et du PST.

Justificatif :

Afin d'être attentives aux attentes de la population, afin d'augmenter l'appropriation des actions et projets mis en œuvre, les autorités communales devront s'appuyer sur une stratégie alliant participation et communication.

Pour que les habitants de Pecq se sentent bien dans leur entité et apprécient s'y investir, ils doivent pouvoir appréhender le mieux possible ce qu'il s'y passe.

La connaissance par le plus grand nombre des initiatives et activités locales passe par l'exploitation optimale des médias traditionnels et modernes. Le bulletin communal et un agenda local, réguliers et au contenu attractif, constituent des médias attendus de la population, accessibles à tous. Un site internet, riche en informations et régulièrement actualisé, permet de toucher une population plus active dont le temps est souvent compté. Sa déclinaison en lettre d'info (newsletter) contribuerait à garder un contact régulier et facile.



Tâches à réaliser :

- Mettre en place un service communication et/ou déléguer la mission à un service communal ou au pôle culture
- Évaluer les outils de communication existants, les ressources financières disponibles (envisager le sponsoring)
- Elaborer les maquettes de bulletin communal, de site internet, de la page facebook
- Création d'une plateforme d'échange
- Récolter, veiller, sélectionner et publier au travers des différents outils les informations pertinentes
- Veiller à la mise à jour régulière des informations

Éléments dont il faut tenir compte :

Etat du dossier :



Description du projet

Le projet ici proposé vise à mettre en place un organe de gestion des équipements collectifs de la commune (salles des fêtes, maisons de village, complexes sportifs) afin de structurer les locations, réservations de salle, leur entretien etc...

Cet organe de gestion sera composé de représentants de l'administration communale et de conseillers communaux.

Les principaux équipements actuellement concernés par ce projet sont la salle Roger Lefebvre, la Maison de Village d'Hérinnes, le complexe Léon Velghe, le centre Alphonse Rivière.

Origine de la demande

GT Dynamiques villageoises
CLDR

Justification du projet

Il s'agit de coller au plus près aux besoins des citoyens et du milieu associatif afin que les équipements dont dispose la commune puissent profiter efficacement aux Pecquois et stimuler les moments de partage.

En effet, les règles d'occupation et de réservation actuelles apparaissent peu claires et ne permettent pas toujours à chacun de bénéficier au mieux des infrastructures disponibles.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de priorité

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Mise en place de la structure de gestion
- Définition de la mission
- Etat des lieux des équipements
- Définition d'un règlement de gestion pour chaque équipement
- Mise en application du règlement et communication

Objectif général

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2

Établir une relation de confiance avec la population

Estimation globale du coût

Sans objet

Origine du financement

Sans objet

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Étape nécessaire au bon fonctionnement des nouveaux équipements et à leur complémentarité avec l'existant.

État du dossier

Sans objet

Programmation

Priorité 1

Projets connexes

Développement d'un système d'information accessible et fédérateur

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Création d'une commission de veille sanitaire



Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : **Mise en place d'une structure de gestion des équipements**

Fiche 6

Priorité : 1

Description du projet :

Le projet vise à mettre en place une structure de gestion des équipements collectifs de la commune (salle de fêtes, maisons de village, complexes sportifs.)

La mission de cette structure serait:

- s'assurer de la bonne application du règlement d'occupation des équipements
- suivre les états des lieux
- assurer un lien vers les services techniques communaux
- tenir un calendrier d'occupation
- assurer une communication en lien avec la plateforme d'échange du milieu association (fiche 4)

Justificatif :

“Etre une commune qui développe une offre étoffée et diversifiée, accessible au grand nombre en matière de sport et de loisirs, infrastructure de rencontre et d'échange” et “offrir aux jeunes des infrastructures de qualité, adaptée et variées pour l'accueil de la petite enfance” sont des objectifs, des projets et actions du PST.

Pour aboutir à ceux-ci, il convient d'être attentif à la gestion au quotidien des lieux d'échanges, de rencontre, des infrastructures mises à disposition de diverses catégories de la population. En effet, la mise à disposition d'un bien, d'un local peu qualitatif ou mal entretenu est contre-productive en matière d'image de marque et de confiance de la population envers son administration communale.

Tâches à réaliser :

- Mise en place de la structure
- Recensement, inventaire et état des lieux des équipements
- Adapter et optimiser les règlements d'occupation des lieux tant pour les utilisateurs que pour les gestionnaires. Cette adaptation pourrait se faire suite à un sondage des différents partis concernés via la plateforme d'échange du milieu associatifs (fiche 4)

Éléments dont il faut tenir compte :

Etat du dossier :

Entretien, rénover, embellir les infrastructures existantes (plaines de jeux, infrastructures sportives de quartiers)



Description du projet

Le projet vise :

- à structurer et enrichir le réseau des infrastructures de plein air dédiées aux jeunes ;
- à permettre à différents publics-cibles de se retrouver en des espaces adaptés et conviviaux.

Le projet consiste à implanter, en des espaces ciblés, des structures sportives de type terrain de basket-ball, rampe de skate-board, table de ping-pong, etc.

Origine de la demande

Séances d'information

GT Dynamiques villageoises

Interviews

Justification du projet

La stratégie a mis en évidence la nécessité de valoriser, de pérenniser et de compléter les lieux de partage dans l'entité. Les espaces collectifs sont en effet des places privilégiées d'interactions, de collectivité et de convivialité.

L'aménagement d'infrastructures spécialement dédiées aux jeunes se justifie par :

- la volonté de maintenir des relations sociales au cœur des quartiers ;
- la nécessité d'adapter le maillage d'espaces collectifs aux différents publics-cibles.

Localisation

Les localisations préconisées, pour lesquelles une étude plus approfondie devrait être menée sont :

- A Obigies, au lieu-dit « L'Epine », site situé à proximité d'habitations et accessibles de manière sécurisée.
- A Pecq : localisations à prévoir lors de l'équipement des zones d'aménagement communal concerté.
- A Hérinnes, à proximité du Vieux Escaut

D'autres localisations pourraient également être proposées en fonction des opportunités.

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Propriétés communales

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Constituer un groupe de travail composé de représentants du milieu associatif, de la CLDR, de la Commune, etc.
- Evaluer les besoins de chaque village et hameau en matière de petites infrastructures sportives
- En fonction des besoins, identifier les sites possibles d'implantation
- Introduire le dossier auprès du Service public de Wallonie – DGO1 routes et bâtiments (INFRASPORT)
- Acquérir, le cas échéant, des terrains (estimation du receveur)
- Mettre en place les équipements et aménager les abords dans une optique de convivialité et de développement intergénérationnel.

**Objectif général**

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes**Assurer la qualité des vecteurs d'échanges**

Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Communauté française

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le projet doit s'inscrire dans une réflexion globale sur l'aménagement du centre d'Hérinnes ainsi que sur le développement du centre de Pecq.

Prévus dans ce PCDR

État du dossier

Le parc de l'ancienne Maison communale de Warcoing est dotée d'un agora-space.

La cité du Blanc Béo à Hérinnes est équipée de petites infrastructures sportives de quartier.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs

Création d'un espace de quartier à Obigies

Rénovation de la Maison communale de Warcoing et de ses abords

Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale

Opération cœur de village à Hérinnes

Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq

Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq

Création de logements

Description du projet

Le projet vise à favoriser la mobilité douce à vocation fonctionnelle (accès aux commerces, aux services, aux espaces collectifs) et récréative (accès aux centres d'intérêt touristique et récréatif) via la mise en place d'un maillage de sentiers.

Il doit également permettre le recours aisé et sécurisé aux modes doux dans et depuis les nouveaux quartiers qui seront créés à moyen terme.

Pour cela, il s'agit de :

- répertorier les sentiers existants ;
- proposer des itinéraires alternatifs au réseau routier ;
- aménager et sécuriser le maillage de sentiers ;
- entretenir les chemins et sentiers existants : gestion écologique, dépôts sauvages, caractère rural (chemins pavés) ;
- améliorer et compléter le réseau.

Origine de la demande

Séances d'information
 GT Mobilité
 Interviews
 CLDR

Justification du projet

Les déplacements de la population doivent s'effectuer aisément et en toute sécurité. Il s'agit donc de développer un réseau de mobilité douce et de sécuriser les traversées d'agglomérations pour les usagers faibles.

Ce système de déplacement doit garantir l'accès aux pôles communaux et supra-communaux d'enseignement, d'emplois (notamment le port de Pecq et la zone « Pont Bleu »), de commerces, de santé, de loisirs et de culture.

L'Escaut constitue la colonne vertébrale du réseau de déplacement doux et permet de relier tous les villages de l'entité entre eux. Par sa nature même, le chemin est aisé et agréable. Il doit être exploité en ce sens.

Localisation

A déterminer

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Propriétés communales

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Inventaire du réseau doux existant
- Définition du maillage souhaité
- Identification des aménagements à réaliser
- Réouverture et aménagement de certains tronçons
- Entretien du maillage dans le respect des modes de gestion respectueux de l'environnement.



Objectif général

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Assurer la qualité du patrimoine collectif
 Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune
 RW - DR

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le réseau doux permet aux usagers de se déplacer en toute sécurité, parfois sur des itinéraires plus courts et plus sûrs. Le recours aux modes doux dépend toutefois de la qualité et surtout de la sécurité des itinéraires.

Etat du dossier

Un groupe de travail « Sentier » travaille actuellement sur la réalisation d'un état des lieux des sentiers existants.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

- Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne
- Création de petites infrastructures sportives de quartier
- Optimisation des liaisons intervillages en transport collectif
- Aménagement de pistes cyclables
- Création d'une cellule « Eco-civisme »
- Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale
- Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq
- Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq
- Création de logements
- Remembrement interdisciplinaire de la plaine alluviale de l'Escaut
- Création d'une plateforme « Tourisme »

V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : Développer un réseau de mobilité douce sécurisé

Fiche 10

Priorité : 1

Description du projet :

Le projet vise à favoriser la mobilité douce à vocation fonctionnelle (accès aux commerces, aux services, aux espaces collectifs) et récréative (accès aux centres d'intérêt touristique et récréatif) via la mise en place d'un maillage de liaison performant et sécurisé pour les déplacements doux et/ou actifs (piétons, cyclistes, rollers, ...).

Il s'agit de permettre aux habitants de rejoindre les différents centres villageois et en particulier celui de Pecq (administration, services, commerces) de manière sécurisée. Cela doit se réaliser soit par la sécurisation du réseau routier pour les usagers faibles soit via la valorisation et/ou la création de cheminements alternatifs. Le RAVeL, le long de l'Escaut traversant la commune du Nord au Sud, doit être utilisé comme colonne vertébrale des déplacements doux. Des connexions depuis cet axe central vers les centres de village et les axes circulés parallèles que sont la Chaussée de Tournai (RN 50 et la Chaussée d'Audenaerde doivent être identifiés et aménagés.

Il s'agit également de créer des points, des plateformes d'échange intermodale de mobilité pour se rendre vers les pôles d'économie active limitrophe pour permettre de se rendre notamment à l'école, au travail, rejoindre une gare,...

Il convient également d'intégrer la dimension touristique : Pecq se trouve en effet à l'articulation de la Wallonie picarde (Tournai et les deux PN), de la Flandre (Kortrijk) et de la France (métropole Lille). L'Escaut, le canal de l'Espierres et leurs chemins de halages repris dans la trame bleue de l'eurométropole Lille -Tournai -Kortrijk pour la mobilité douce tiennent un rôle de lien majeur entre ces trois territoires. Leur attractivité « cyclo-touristique » doit donc être prise en considération dans la mise en œuvre des itinéraires. Cette démarche doit s'inscrire dans la continuité du schéma directeur vélo réaliser à l'échelle de la Wallonie Picarde sous la forme de points noeud. L'accès aux éléments du patrimoine naturel de la commune (coupures de l'Escaut, cf fiche 18) doivent également être intégrés à la réflexion.

Justificatif :

Les déplacements de la population doivent s'effectuer aisément et en toute sécurité. Il s'agit donc de développer un réseau de mobilité douce et de sécuriser les traversées d'agglomérations pour les usagers faibles.

Ce système de déplacement doit garantir l'accès aux pôles communaux et supra-communaux d'enseignement, d'emplois (notamment le port de Pecq et la zone « Pont Bleu »), de commerces, de santé, de loisirs et de culture,....Maison de Léaucourt, Site de l'épine, parc de Warcoing et complexe sportif de Obigies, Hérinnes et Warcoing, cœur de village de Esquelmes, ...

Cette volonté a été étayée par le constat que les déplacements doux sont compliqués par la barrière physique constituée par l'Escaut et par la structure même du réseau de déplacements



ts. Pour rappel, ce dernier est articulé autour de deux axes routiers très roulants qui ne sont connectés entre eux qu'en trois points (Pont de Pecq, pont de Warcoing et pont Bolus). Il n'existe aucune connexion directe entre Obigies et l'Escaut.

C'est dans ce contexte qu'est apparue la nécessité de mettre en place un maillage de voies lentes, mode de transport qui correspond parfaitement au profil géographique de l'entité.

Les anciens chemins de halage de l'Escaut constituent la colonne vertébrale du réseau de déplacement doux et permettent de relier tous les villages de l'entité entre eux. Par sa nature même, le chemin est aisé et agréable. Il doit être exploité, développé et amplifié en ce sens afin de réduire le sentiment d'effet barrière de l'Escaut.

Tâches à réaliser :

Disposer d'un état des lieux continu du réseau de communication communal

Etablir un cadastre des routes, pistes cyclables et trottoirs de la commune --> CLDR, CCATM

Hiérarchiser les routes, pistes cyclables et trottoirs selon leur état de dégradations

Rénover les pistes cyclables de la commune et assurer leur visibilité

Prévoir des aménagements de sécurité aux abords des écoles

Mettre en place un réseau cartographié de liaisons, promenades et sentiers

Etudier la possibilité de créer des aménagements favorables à la mobilité douce lors des travaux de voirie

Aménagements des maillons manquants et sécurisation des infrastructures existantes

Créer des voies lentes en sites propres afin d'assumer une liaison sécurisée entre les centres d'intérêts.

Suivi et gestion

Éléments dont il faut tenir compte :

Concernant l'approche touristique, un Master plan est en cours d'élaboration par l'intercommunale IDETA afin de définir les orientations et de coordonner les projets et aménagement nécessaire afin de valoriser et développer le patrimoine naturel de la vallée de l'Escaut sur le territoire pecquois dans un objectif d'éco-tourisme. Le schéma directeur du vélo (point noeud) de la wallonie picarde est en cours d'actualisation.

Etre attentif à la restructuration prochaine des services TEC afin de faciliter les connexions entre les différents moyens de communications et le développement judicieux de points multimodaux. Organiser les fonctions suivantes autour d'une plateforme d'échange multimodale : aménagement d'abri vélos sécurisés, de parking de co-voiturage, arrêt de bus, ...

Le PST a pour objectif « être une commune qui s'assure de disposer d'un réseau de voiries entretenues et de bonne qualité pour les usagers

Etat du dossier :

Dans le cadre du 1^{er} PCDR, une voie lente séparée a été créée le long de la Drève Henri Dunant permettant de relier Pecq à Hérinnes, de relier l'axe structurant reliant Hérinnes et Obigies au centre de Pecq.

Un inventaire des sentiers et chemins vicinaux et de leur état de praticabilité a été réalisé par



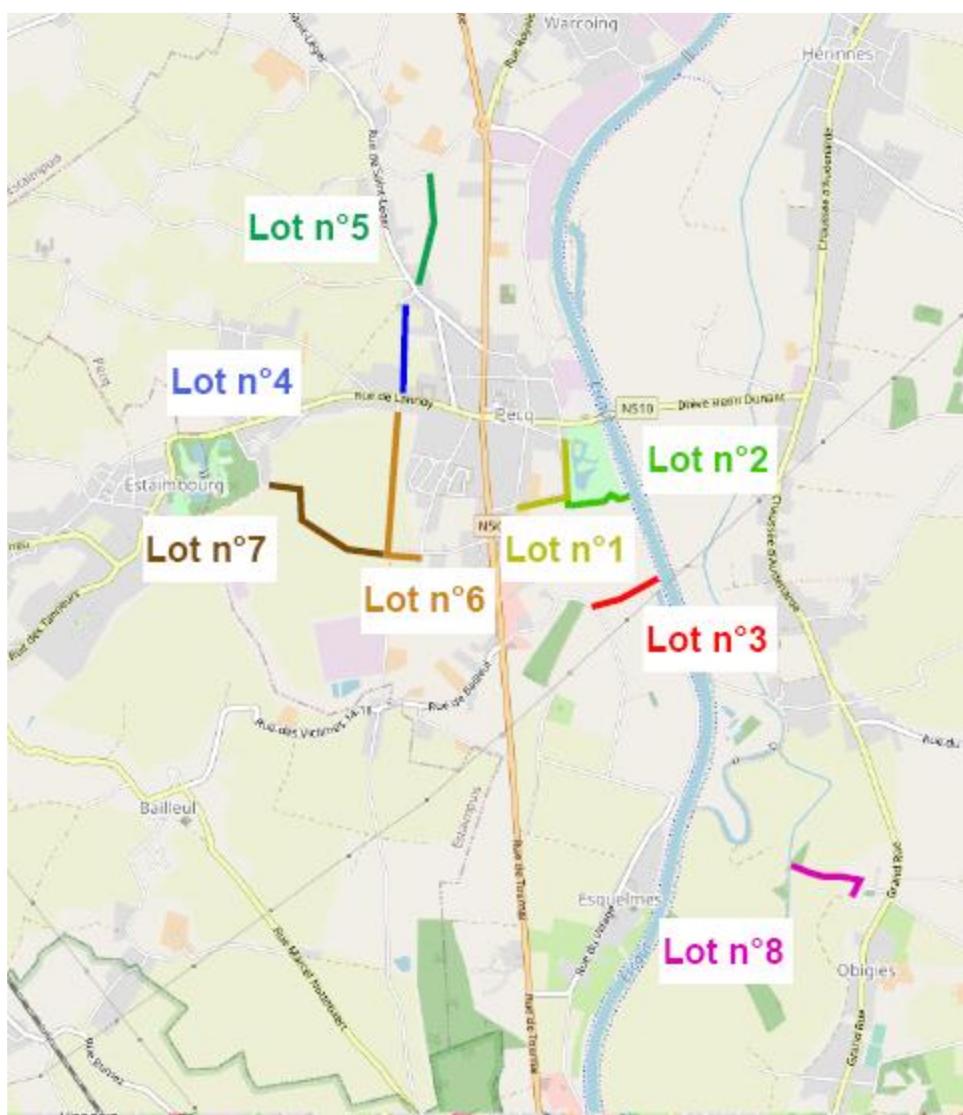
un groupe de travail en 2012 et est en cours d'actualisation par la CCATM.

La numérisation de celui-ci et l'élaboration du réseau se fera par les services communaux sur un nouvel outil de cartographie numérique en cours d'acquisition par l'administration communale.

Des aménagements sont en cours dans la traversée de Pecq (N50).

Le projet d'aménagement d'une voie lente entre Hérinnes et Warcoing a été retenu en 2018 dans le cadre de l'appel à projet mobilité douce du ministre de la mobilité. Les travaux sont prévus cette année 2021.

L'aménagement de 8 tronçons de chemins agricoles ayant également un intérêt certain dans le maillage de chemins pour la mobilité douce est programmé et budgétisé pour cette année 2021.



Description du projet

Ce projet consiste à sensibiliser les TEC Hainaut à l'amélioration du service de transport en commun sur le territoire de Pecq en termes de fréquences, d'horaires et d'itinéraires (lisibilité des variantes).

Origine de la demande

Séances d'information
GT Mobilité
Interviews

Justification du projet

Les déplacements de la population doivent pouvoir s'effectuer aisément et ce, en toute sécurité. Il s'agit de valoriser et de perfectionner le système de transport collectif existant à Pecq. Ce système de déplacement doit garantir l'accès aux pôles périphériques d'enseignement, d'emplois, de commerces, de loisirs et de culture.

Le projet vise donc à favoriser la mixité sociale (mobilité des moins nantis et des personnes à mobilité réduite) et à encourager la participation de la population à la vie communale.

Localisation

Entité

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Création d'un groupe de travail
- Réalisation d'un état des lieux
- Évaluation et négociation des modalités d'amélioration du réseau TEC en collaboration avec les gestionnaires.

Objectif général

COMMUNIQUER

Objectifs spécifiques et connexes**Assurer la qualité des vecteurs d'échange**

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune
SRWT- TEC

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

L'amélioration de la desserte TEC au sein de l'entité facilitera l'accès des personnes ne disposant pas de véhicules, aux services et aux commerces locaux, composantes de leur intégration.

La disparition récente du taxi social « Mobi-Services » justifie d'autant plus la nécessité d'optimiser le service TEC.



INTITULÉ DU PROJET Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords en Maison Multiservices	Fiche n°15 Priorité : lot 1
---	--------------------------------

1. Description succincte du projet

Le projet vise à restaurer l'ancienne maison communale de Warcoing en Maison multiservice essentiellement à vocation sociale et intergénérationnelle.

L'enveloppe extérieure sera assainie, une intervention sera également prévue sur les abords et le garage.

Un aménagement fonctionnel des locaux du rez-de-chaussée facilitera leur accès et leur utilisation pour les différents publics tels que le CCCA, le PCS, la croix rouge, éventuellement CCJ, ...

L'intervention améliorera également le confort des espaces polyvalents pour les animations et les activités des associations utilisatrices. Le local cuisine et les sanitaires seront améliorés pour les utilisateurs habituels ; ils seront également accessibles lors des manifestations dans le parc communal adjacent.

Un local d'exposition temporaire de type vitrine de la mémoire sera dédié aux collections muséales « Jules Jooris ».

Le sous-sol devrait être assaini afin d'accueillir, de stocker et de gérer les collections muséales « Jules Jooris », patrimoine de la vie locale. Celles-ci seront utilisées ponctuellement lors de manifestations locales, d'activités thématiques régionales (journées du patrimoine, nuit des musées, ...) et/ou épisodiquement exposées dans les lieux publics.

L'étage accueillerait une conciergerie et des locaux polyvalents complémentaires au rez-de-chaussée.

Les abords du bâtiment et l'accès au parc seraient requalifiés afin de rendre les lieux plus fonctionnels et conviviaux tout en préservant leur biodiversité ;

2. Justification du projet

Ce bâtiment et son parc ont une valeur patrimoniale aux yeux de la population pecquoise.

Le rez-de-chaussée a connu diverses affectations, mais dernièrement depuis le départ de ATL vers le centre de Pecq, ce sont les associations et les structures liées à l'intergénérationnel et au social qui occupent, sans confort, les espaces de nouveau accessibles. Les ¾ de l'étage, les combles et le sous-sol sont occupés par le dépôt des collections du musée « Jules Jooris », historien local dernièrement décédé. Depuis quelques années, les lieux n'étant plus adaptés à l'accueil du public, notamment en matière de sécurité, les collections sont stockées anarchiquement de la cave au grenier sans soin. Toutefois moyennant une sélection en rapport avec la mémoire collective locale, un inventaire et classement adapté, celles-ci ont tout leur intérêt pour la transmission de la mémoire locale aux jeunes générations. Malheureusement, leur délocalisation est un sujet sensible aux yeux d'une tranche de la population pecquoise. La réorganisation des espaces comme décrit dans le descriptif du projet tend à dépassionner les débats sur la localisation et l'utilisation des collections.



3. Lien à la stratégie du PCDR

Axe : Capitaliser

Objectif : assurer la qualité du patrimoine collectif

4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et environnemental	Environnement	Économique
	+++	++	+

5. Localisation et statut

Rue Royale, Warcoing – Propriété communale

6. Parties prenantes, porteurs de projet

Administration Communale

PCS,

CCCA,

Croix rouge,

Bibliothèque

Maison de Léaucourt

Mouvements de jeunesse

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

Le CCCa et le PCS sont très actifs, leurs membres sont prêts à s'investir pour développer de nouvelles activités intergénérationnelles ainsi qu'inventorier et réorganiser les collections du Musée « Jules Jooris ».

L'espace parc est régulièrement occupé par des activités récréatives

La restauration des boiseries extérieures a été introduite dans le cadre de subventions Ureba

- État du dossier

- Programme des travaux

Assainissement extérieur et sous-sol

Aménagement du rez-de-chaussée : salles polyvalentes, salle muséale, cuisine, sanitaires

Aménagement étage : logement conciergerie, salles polyvalentes

Requalification environnementale des abords et accès au parc.



Reconstruction du garage afin d'accueillir des ateliers du PCS (ex ateliers vélos)

- Planification
Négociation convention –faisabilité
Désignation auteur de projet
Élaboration avant-projet
Présentation avant-projet CLDR
Validation collège communal
Élaboration dossier projet et cahier des charges
Approbation du projet et de la convention-réalisation
Procédure d'adjudication
Réalisation des travaux
- Démarches administratives à réaliser
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Application du règlement d'occupation des salles

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- Investissement et/ou phase	Restauration du bâtiment :	DR, Ureba (dossier introduit 09/2021 estimation subvention +/- 100.000 €)
- Frais accessoires (honoraires divers, acquisition...)	815 m ² X 1.400 € = 1 141 000 €	
- TVA	Démolition/ reconstruction du garage	
Total (TFC)	48 m ² x 1.000 € = 48.000 €	
	Requalification des Abords	
	943 m ² x 125 € = 117.875 €	
	Total = 1.306.875 €	

Projet rémunérateur oui non mise à disposition et/ou location



9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Requalification esthétique du bâtiment		Réception des travaux
Requalification fonctionnel du bâtiment et des abords	75 % de satisfaction	Enquête auprès des utilisateurs

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

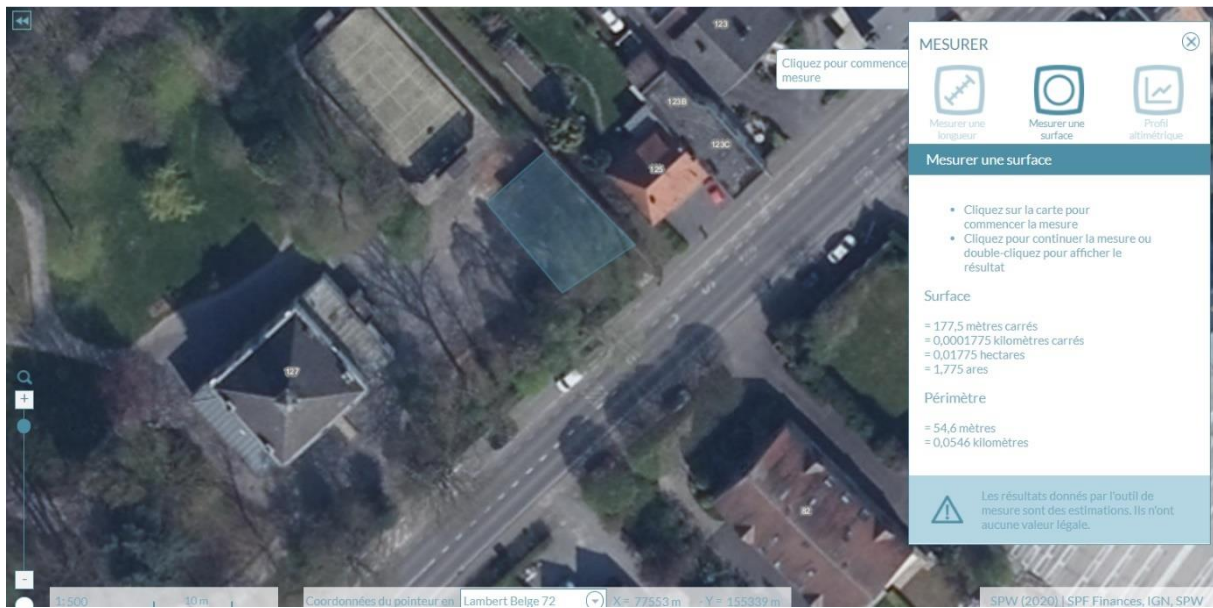
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Taux d'occupation	80 %	Calendrier communal

Annexes

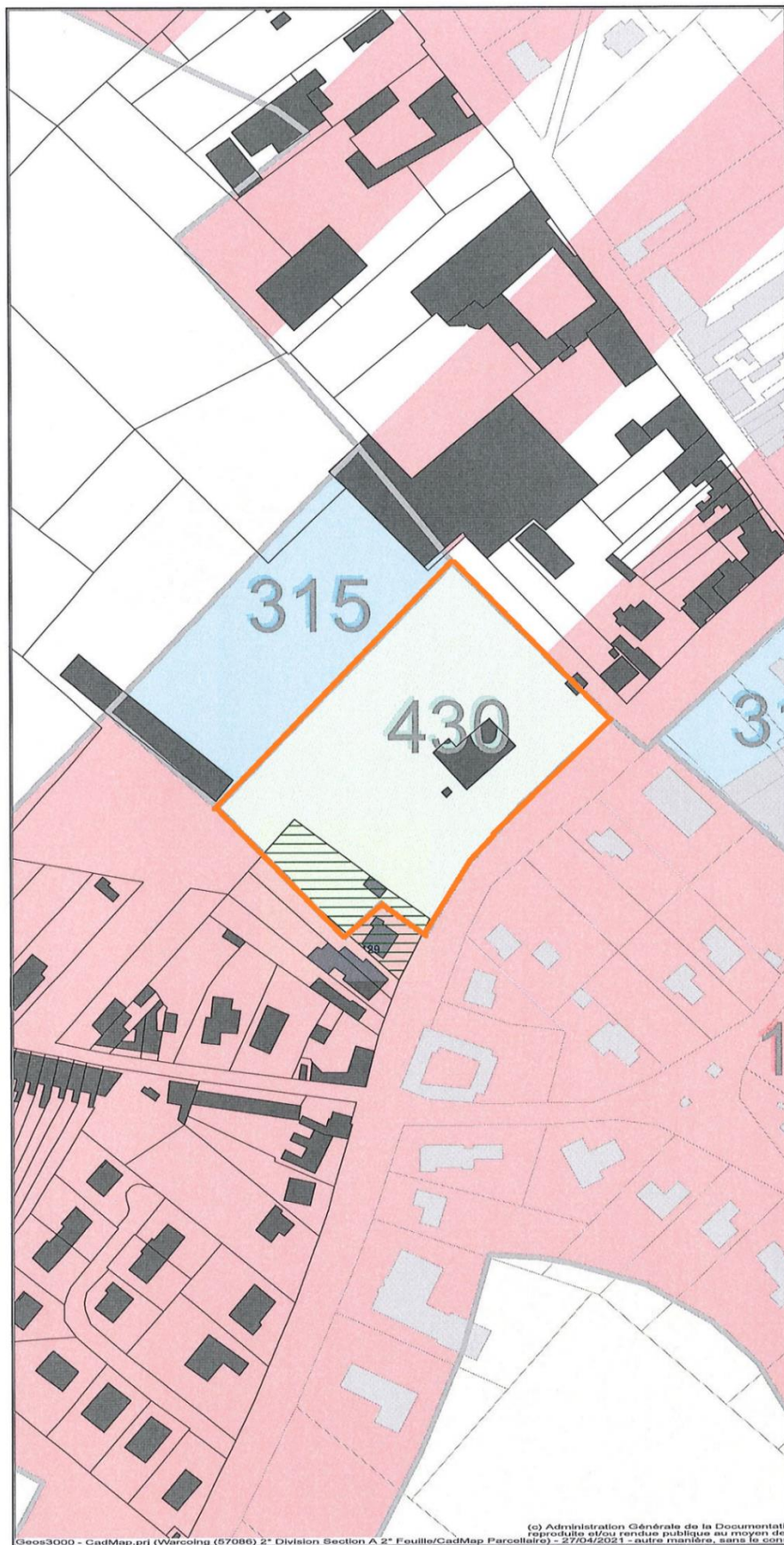
1. Plan de situation (si localisation connue) ;
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur (si localisation connue) ;
3. Dossier photographique (si localisation connue) ;
4. État des lieux (si localisation connue) ;
5. S'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets.



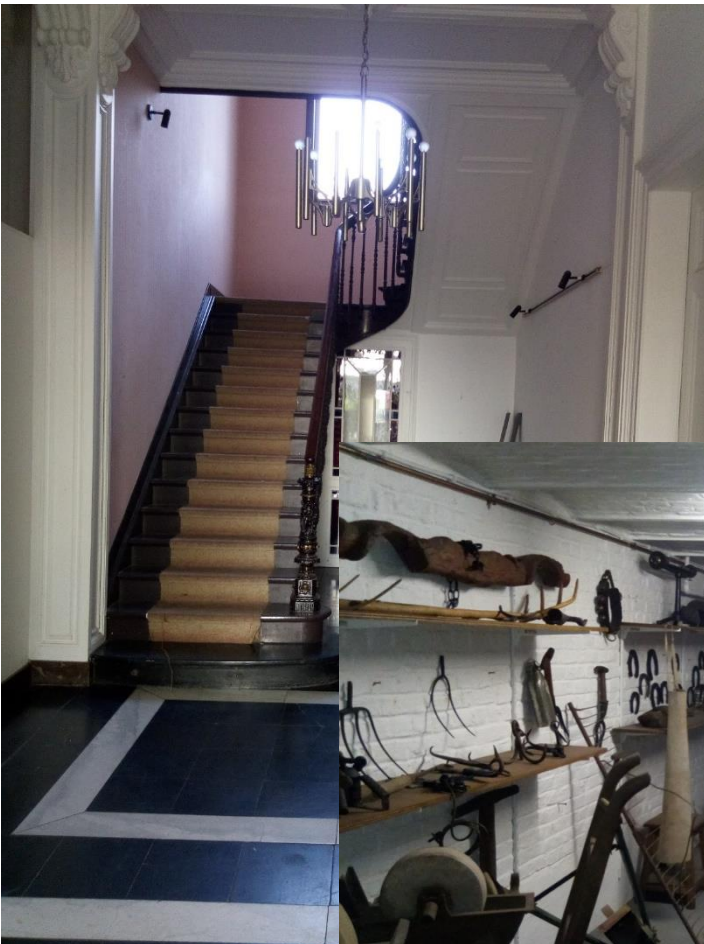
Annexe 1. Plan de la situation

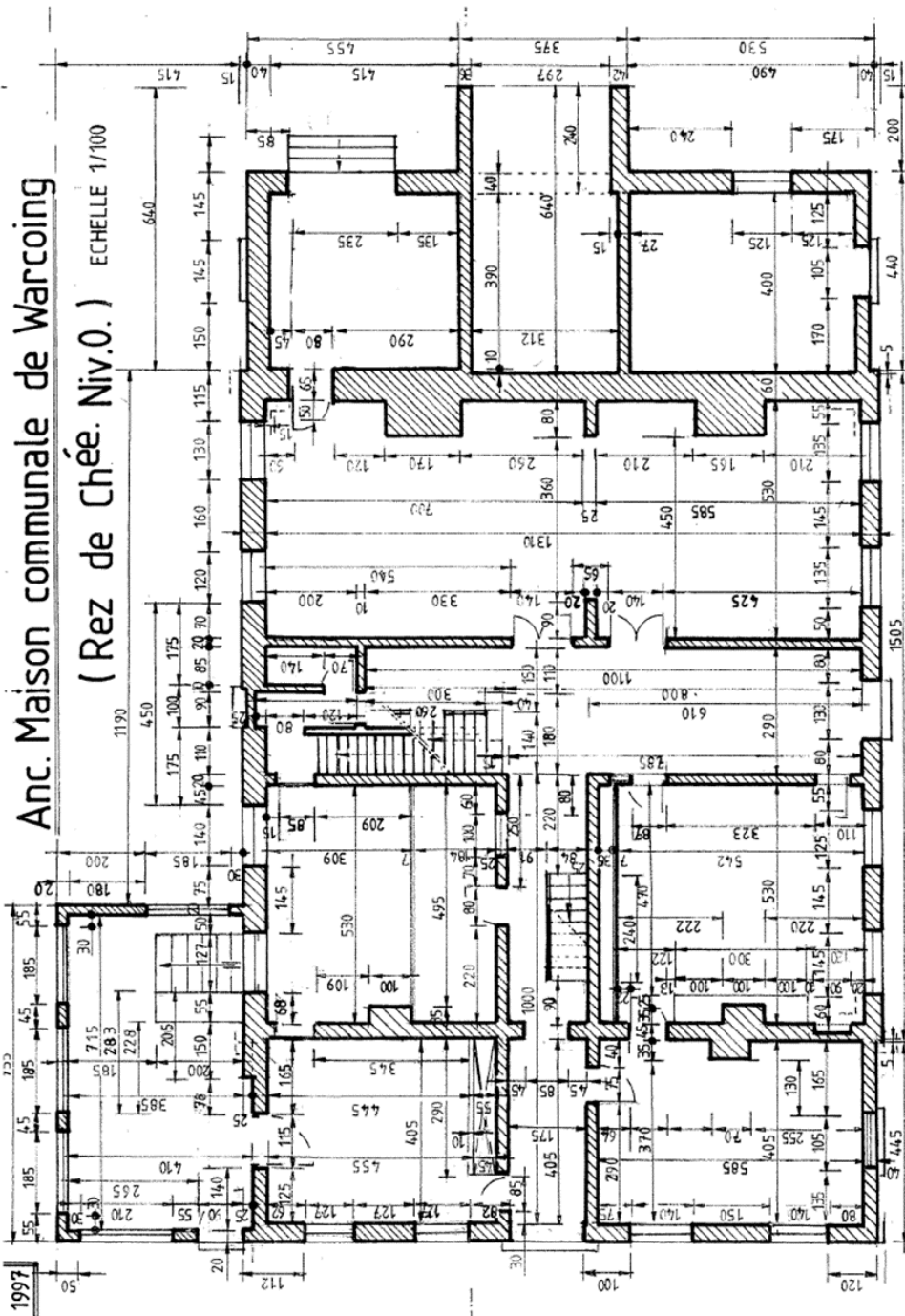


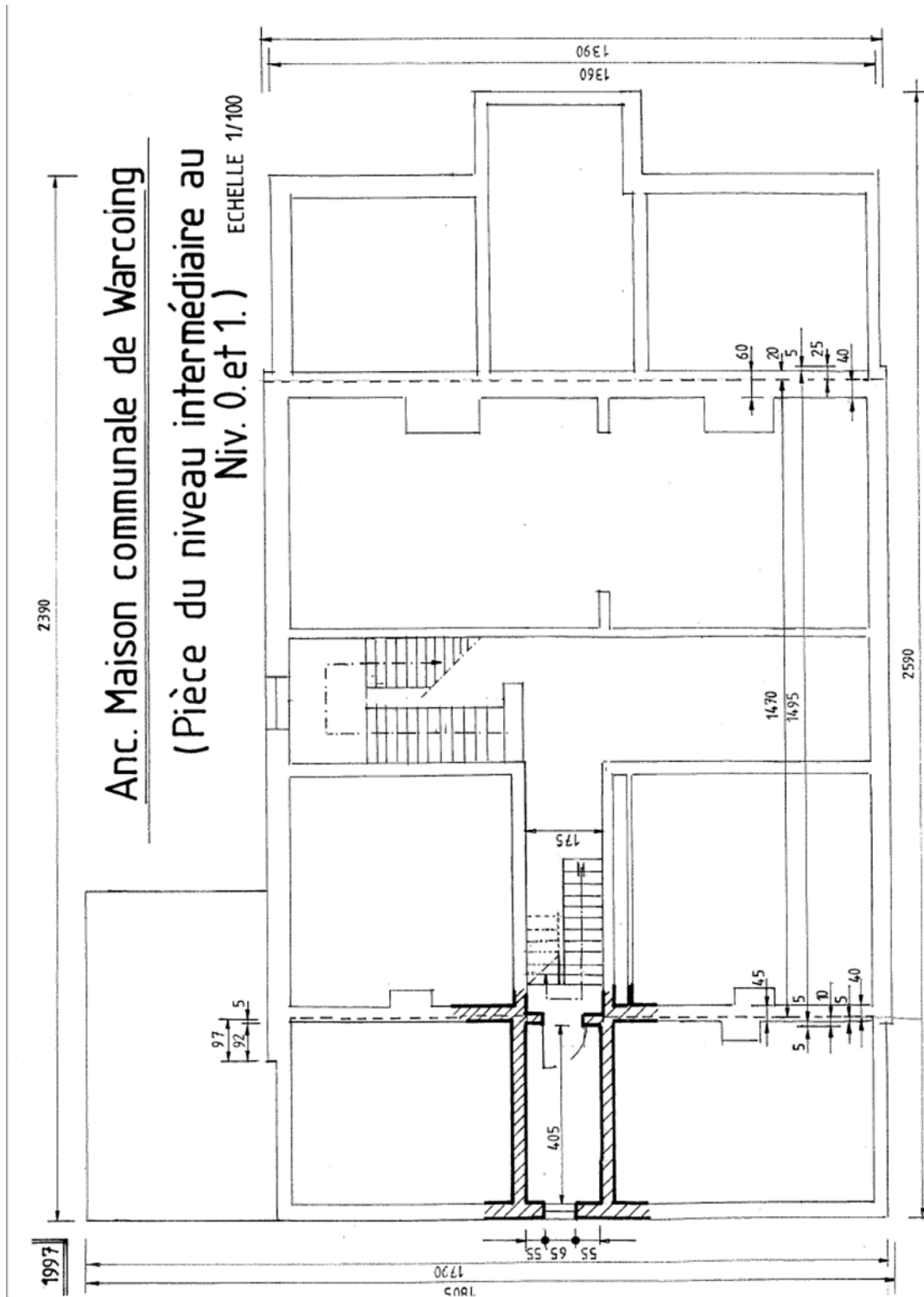
Annexe 2. Périmètre d'intervention



Annexe 3. Dossier photographique

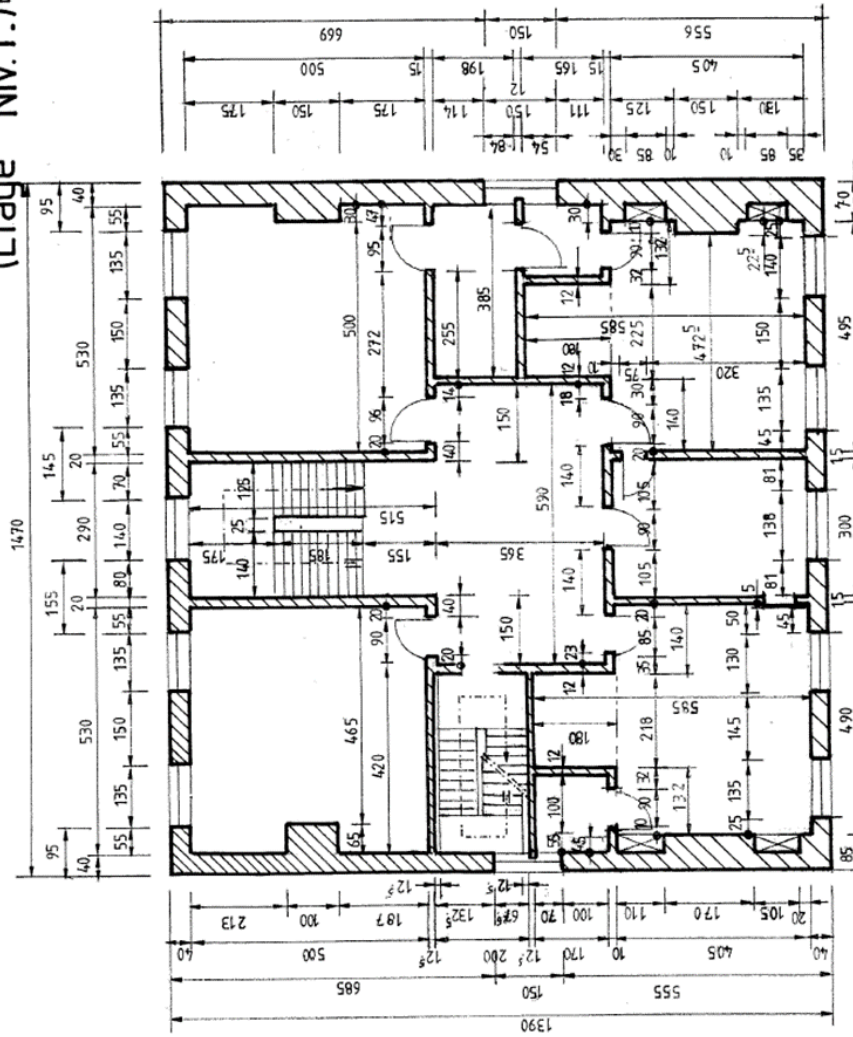






Anc. Maison communale Warc.

(Etage Niv.1.) ECHELLE 1/100



Annexe 5. Listing des activités actuelles

Occupation maison multiservices Warcoing

Associations actuelles	pièces	Type utilisation	Fréquence
CCCA	Grande pièce, toilettes, cuisine	Réunions, ateliers, Cours d'anglais	Plusieurs fois par semaines
PCS	Grande pièce, toilettes, cuisine	Réunions, ateliers	Plusieurs fois par mois
Croix Rouge et bénévoles	Grande pièce, toilettes, cuisine	Préparation d'un repas (lutte contre l'isolement)	1 x par mois
Musée	Etage, comble, sous-sol		
Culture, traditions	Rez-de-chaussée	Fêtes, animations ponctuelles	Plusieurs fois par an
Associations présagées			
CCJ et CCE	Rez-de-chaussée	Ateliers jeunes et ateliers inter générationnels	A déterminer
CCATM			mensuel
CLDR			4/ an
Musée	Sous-sol + 1 pièce rdc		
PCS		Atelier cyber harcèlement	
CCCA		Atelier informatique	
PCS	garage	Atelier de réparation de vélos	Une fois par semaine



Description du projet

Les aménagements à réaliser aux abords des 4 coupures de l'Escaut présentes sur le territoire pequois consistent tous à valoriser le patrimoine local au bénéfice de la population. Chaque coupure fait toutefois l'objet d'aménagements différents en fonction de son potentiel.

- **Coupure du Vieil Escaut à Hérinnes** : Située à proximité du cœur de village, cette coupure ne fait encore l'objet d'aucun aménagement à l'heure actuelle. Les aménagements devront être réalisés en lien avec l'opération cœur de village (cf. Fiche 16) afin de valoriser ce patrimoine dans la dynamique locale.
- **Coupure des Albronnes** : cette zone humide connaît une attractivité récréative liée à la pêche. Des aménagements complémentaires liés à la pratique de ce sport (zone de frai, équipements récréatifs) ont été sollicités par les pêcheurs.
- **Coupure Hazard** : cette coupure, située le long des chemins de halage et classée Natura2000, présente un important potentiel didactique lié à la proximité de « plats ry » et aux points de vue qu'elle offre sur la plaine alluviale. L'aménagement de bornes explicatives permettront de valoriser in situ le patrimoine scaldéen. Cette coupure pourrait être une sorte de « satellite » de la Maison de Léaucourt, les aménagements qui y seront réalisés devront donc se faire en cohérence avec celle-ci. Il est également nécessaire de prévoir des acquisitions complémentaires des terres intérieures de la coupure afin de préserver la biodiversité. Le recours aux mesures agri-environnementale doit également être envisagé.
- **Coupure de Léaucourt** : cette coupure, qui bénéficie des mêmes attraits que la coupure Hazard, est clairement orientée sur la préservation du patrimoine naturel et culturel. Les locaux de l'asbl « Maison de Léaucourt » y sont d'ailleurs installés. Le projet consiste à préserver les caractéristiques écologiques du site par une gestion foncière adaptée et à développer les équipements didactiques présents le long de l'itinéraire de promenade.

Etant donné leur potentiel récréatif, ces coupures seront valorisées dans le maillage de pistes cyclables à vocation touristique.

Enfin, il s'agit également de limiter les dégradations de ces sites par un suivi régulier de la part des services techniques de Pecq et de la DGO1.

Origine de la demande

Séances d'information

GT Dynamiques villageoises

Interviews

CLDR

CLDRé

Justification du projet

Le diagnostic a largement mis en évidence les potentiels de l'Escaut en matière de :

- support de l'identité locale ;
- principale origine du patrimoine écologique, paysager et culturel de l'entité ;
- et, corollaire, vecteur de développement récréatif et touristique.

L'aménagement des reliques du cours ancien de l'Escaut vise donc, conformément au projet de

territoire, à valoriser les richesses de l'entité non seulement auprès de la population locale mais également auprès des visiteurs.

Localisation

Bras morts de l'Escaut

Statut au plan de secteur

Plan d'eau

Zone agricole

Zone d'espaces verts

Périmètre d'intérêt paysager

Statut de propriété

Propriétés communales

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Inventaire du réseau écologique
- Désignation d'un auteur de projet
- Élaboration du projet
- Acquisition
- Réalisation des travaux
- Gestion du site

L'ensemble du projet doit se faire en concertation avec la Maison Léaucourt (cf fiche 29) et le Comité de Gestion (mis en place début 2010), la cellule « éco-civisme » (cf fiche 27) et les commissions citoyennes concernées (cf fiche 2).

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes**Assurer la qualité du patrimoine collectif**

Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune

SPW DNF – DR

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Lieux fréquentés par la population locale, par des cyclistes de passage (RAVeL 1, itinéraires de randonnées cyclistes) et par les pêcheurs.

Etat du dossier

Dans le cadre de la première ODR : acquisition des coupures par la Commune, aménagement de la coupure de Léaucourt et construction de la Maison de Léaucourt.

Dans le cadre du Phasing out de l'Objectif 1: Aménagements récréatifs déjà réalisés aux coupures Hazard et des Albronnes.

Programmation

Priorité 1

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Opération cœur de village à Hérinnes

Aménagement de la Place d'Esquelmes

Mise en place d'un maillage de sentiers

Création d'une cellule éco-civisme

Pérennisation du patrimoine rural

Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

**Titre : Valorisation éco-touristiques des 3 coupures de Pecq et de la Vallée de l'Escaut
Fiche 18**

Priorité : 1

Description du projet :

Le projet vise la poursuite des efforts de restauration et de pérennisation des coupures de l'Escaut dans une vision écotouristique et le respect de leurs orientations d'utilisation initiales, chacune de ce point de vue ayant développé sa spécificité : pédagogique, sport et loisir familial

Inscrite dans la vallée de l'Escaut et de ses autres attraits patrimoniaux (cimetière anglais d'Esquelmes et place) et économiques locaux (horeca, gîtes), il s'agira de définir les scénarii et moyens de mise en relation de celles-ci pour contribuer globalement au redéploiement touristique local porté par de nouveaux concept et produits en phase avec les demandes et publics « émergents »

Outre des interventions sur les sites des coupures, l'implantation d'une structure répondant à la demande croissante d'accueil de classes serait envisagée.

Dans le registre du réseau de mobilité douce et du liaisonage des coupures et des point d'intérêts de part et d'autre de l'Escaut, la réalisation d'un dispositif de franchissement serait envisagée.

Justificatif :

Les coupures fait l'objet d'une attention particulière lors de la première ODR et font actuellement partie intégrante du paysage et des habitudes des pecquois qu'ils soient amateur de nature et de biodiversité, de pêche ou encore d'activités en famille. La Maison de Léaucourt a acquis ses lettres de noblesse en matière d'éducation à l'environnement mais aussi au patrimoine. Devenue au fil des années victime de son succès se trouve actuellement à l'étroit ce qui la restreint dans sa croissance Les aménagements des coupures ont quant à eux vieilli, subit des dégâts et nécessitent une remise à niveau pour en garantir une exploitation optimale en adéquation des utilisation et publics actuels et futurs, les mentalités évoluant vers l'écotourisme



Tâches à réaliser :

Etablir un Master plan définissant, sur base d'un diagnostic préalable, un cadre global d'analyse et d'axes de propositions.

Identifier et chiffrer pour chaque coupure les interventions et aménagements permettant son optimisation

Identifier et chiffrer les interventions d'accompagnements nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble « écotouristique de la vallée de l'Escaut » : nouveaux cheminements, bâtiment d'accueil de classes vertes, passerelle sur l'Escaut

Recherche de voies et moyens Réalisations

Éléments dont il faut tenir compte :

Beau cadre de vie, paradis des pêcheurs, valorisation de la biodiversité mais pressions anthropiques (pollution), entretien perfectible et vandalisme.

Problématique d'accès « réglementé » aux véhicules motorisés à la coupure des Albronnnes

Problématique des dégâts causés aux chemin par les engins de loisirs tous terrains.

Existence d'un ancien chemin « stratégique » reliant à travers les marais d'Obigies le Village à Léaucourt, à l'époque très emprunté

Etat du dossier :

Le Master plan en en cours de construction par le bureau d'études ARCEA.



Description du projet

Le projet vise au maintien et à la valorisation du patrimoine architectural de l'entité

Il s'agit de :

- réaliser un inventaire dynamique ;
- sensibiliser les propriétaires concernés ;
- mettre en place les outils réglementaires les plus pertinents.

Il s'agit ici de mettre en place un groupe de travail qui sera chargé, dans un premier temps, de définir les pratiques de préservation à entreprendre pour chaque élément du patrimoine et, ensuite, de mettre en œuvre le programme d'actions ainsi défini.

Origine de la demande

Séances d'information
GT Patrimoine
Interviews
Remarques écrites
CLDRé

Justification du projet

Au sens premier du terme, le mot patrimoine renvoie à la notion de biens hérités des ascendants. Le patrimoine collectif, c'est donc l'ensemble de ces éléments, petits ou grands, matériels ou immatériels qu'une population se transmet et qui donnent du sens au groupe, à la communauté. Il l'inscrit dans le passé et la tourne également vers le futur.

C'est précisément ce qui ressort de la phase de consultation : la population et les enfants – en exprimant la nécessité d'entretenir les biens communaux (écoles, anciennes maisons communales, espaces publics, etc.), de pérenniser la mémoire collective (collection Jules Jooris, folklore, patrimoines religieux et funéraire, etc.) et de préserver l'environnement (paysage, coupures, etc.) - ont manifesté leur volonté d'aller de l'avant tout en s'appuyant sur des bases stables, des piliers communs ancrés au territoire.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Création d'un groupe de travail
- Inventaire
- Détermination des actions
- Réalisation des actions
- Sensibilisation
- Suivi

**Objectif général**

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

A déterminer

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette démarche doit être entreprise dans la continuité de la mise en place et de la valorisation d'organes de consultation citoyenne.

Etat du dossier

Existence d'un inventaire du patrimoine religieux.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Mise en place d'une plateforme socio-culturelle

Mise en place d'un système d'information accessible et fédérateur

Aménagement de la Place d'Esquelmes

Création d'une commission de veille sanitaire

Rénovation de l'école d'Obigies

Sauvegarde du micropatrimoine

Préservation des caractéristiques architecturales d'Esquelmes

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Description du projet

Le projet vise au maintien et à la valorisation du patrimoine naturel.

Il a pour but de valoriser et de préserver les éléments emblématiques du patrimoine naturel pecquois (paysages, ancienne gestion de l'Escaut, plat ry, drèves, zones humides, prairies, haies, ...)

Il s'agit ici de mettre en place un groupe de travail qui sera chargé, dans un premier temps, de définir les pratiques de préservation à entreprendre pour chaque élément du patrimoine et, ensuite, de mettre en œuvre le programme d'actions ainsi défini.

Origine de la demande

Séances d'information

GT Cadre de vie

GT Patrimoine

Interviews

Remarques écrites

CLDRé

Justification du projet

Au sens premier du terme, le mot patrimoine renvoie à la notion de biens hérités des ascendants. Le patrimoine collectif, c'est donc l'ensemble de ces éléments, petits ou grands, matériels ou immatériels qu'une population se transmet et qui donnent du sens au groupe, à la communauté. Il l'inscrit dans le passé et la tourne également vers le futur.

C'est précisément ce qui ressort de la phase de consultation : la population et les enfants – en exprimant la nécessité d'entretenir les biens communaux (écoles, anciennes maisons communales, espaces publics, etc.), de pérenniser la mémoire collective (collection Jules Jooris, folklore, patrimoine religieux et funéraire, etc.) et de préserver l'environnement (paysage, coupures, etc.) - ont manifesté leur volonté d'aller de l'avant tout en s'appuyant sur des bases stables, des piliers communs ancrés au territoire.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Création d'un groupe de travail
- Inventaire
- Détermination des actions
- Réalisation des actions
- Sensibilisation
- Suivi

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Développer le sens de la collectivité

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

A déterminer

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette démarche doit être entreprise dans la continuité de la mise en place et de la valorisation d'organes de consultation citoyenne.

Etat du dossier

- La commune est propriétaire d'une partie importante de la plaine alluviale de l'Escaut classée NATURA 2000 et couloir de migration.
- La maison de Léaucourt devra être associée à la démarche.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Mise en place d'une plateforme socio-culturelle

Mise en place d'un système d'information accessible et fédérateur

Aménagement de la Place d'Esquelmes

Mise en place d'un maillage de sentiers

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

Création d'une cellule éco-civisme

Description du projet

Le projet vise au maintien et à la valorisation du patrimoine culturel de l'entité : afin de valoriser et pérenniser l'histoire locale (histoire, vécus, témoignage) pour en faire un élément fédérateur.

Il s'agit ici de mettre en place un groupe de travail qui sera chargé, dans un premier temps, de définir les pratiques de préservation à entreprendre pour chaque élément du patrimoine et, ensuite, de mettre en œuvre le programme d'actions ainsi défini.

Origine de la demande

Séances d'information
GT Patrimoine
Interviews
Remarques écrites
CLDRé

Justification du projet

Au sens premier du terme, le mot patrimoine renvoie à la notion de biens hérités des ascendants. Le patrimoine collectif, c'est donc l'ensemble de ces éléments, petits ou grands, matériels ou immatériels qu'une population se transmet et qui donnent du sens au groupe, à la communauté. Il l'inscrit dans le passé et la tourne également vers le futur.

C'est précisément ce qui ressort de la phase de consultation : la population et les enfants – en exprimant la nécessité d'entretenir les biens communaux (écoles, anciennes maisons communales, espaces publics, etc.), de pérenniser la mémoire collective (collection Jules Jooris, folklore, patrimoine religieux et funéraire, etc.) et de préserver l'environnement (paysage, coupures, etc.) - ont manifesté leur volonté d'aller de l'avant tout en s'appuyant sur des bases stables, des piliers communs ancrés au territoire.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Création d'un groupe de travail
- Inventaire
- Détermination des actions
- Réalisation des actions
- Sensibilisation
- Suivi

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes**Assurer la qualité du patrimoine collectif**

Développer le sens de la collectivité

Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

A déterminer

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette démarche doit être entreprise dans la continuité de la mise en place et de la valorisation d'organes de consultation citoyenne.

Etat du dossier

Existence de la collection Jules Jooris axée sur la vie rurale pecquoise.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Mise en place d'une plateforme socio-culturelle

Mise en place d'un système d'information accessible et fédérateur

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2



Description du projet

Le projet vise à mener une réflexion globale sur la préservation des éléments caractéristiques du petit patrimoine (patrimoine funéraire, chapelles, etc.). Cette réflexion devrait déboucher sur l'élaboration d'une stratégie de protection et de valorisation de ce patrimoine.

Le projet consiste en :

- La réalisation d'un inventaire
- La mise en place d'outils de préservation
- La sensibilisation
- La restauration d'éléments du patrimoine

Origine de la demande

Séance d'information

Interviews

GT patrimoine

CLDRé

Justification du projet

Au sens premier du terme, le mot patrimoine renvoie à la notion de biens hérités des ascendants. Le patrimoine collectif, c'est donc l'ensemble de ces éléments, petits ou grands, matériels ou immatériels, qu'une population se transmet et qui donnent du sens au groupe, à la communauté. Il l'inscrit dans le passé et la tourne vers l'avenir.

La valorisation des éléments patrimoniaux présents dans les villages et ancrés dans le vécu de la population apparaît dès lors comme un enjeu important pour le développement du sens de la collectivité et répond à la volonté de rassembler les habitants.

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Développer le sens de la collectivité

Programmation

Priorité 3

Projets connexes

Pérennisation du patrimoine architectural

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2



Description du projet

Le projet consiste à rassembler les forces vives locales en matière de gestion du cadre de vie et de l'environnement.

L'administration communale et l'équipe de la Maison de Léaucourt sont en mesure, de manière conjointe et concertée, de développer des actions en ce sens : opérations propreté, campagnes pédagogiques sur l'éco-consommation, réintroduction d'éléments emblématiques du paysage (drève), élaboration d'une charte de convivialité (relation agriculteurs – riverains), mise en place d'un code de bonnes pratiques environnementales pour la gestion durable des espaces verts (espaces publics, bords de route, fossés, berges des cours d'eau, etc.), sensibilisation du personnel communal et de la population (en ce compris dans les écoles), etc.

Cette cellule pourra également veiller à la bonne mise en application du Contrat de rivière Escaut-Lys.

Origine de la demande

Séances d'information

Interviews

GT Agriculture

GT Dynamiques villageoises

GT Mobilité

GT Patrimoines

Remarques écrites

CLDR

Justification du projet

Le projet se justifie par :

- la volonté de mettre en place une nouvelle gouvernance. Pour cela, il y a lieu d'avoir une vue stratégique et d'impliquer l'administration et les citoyens.
- la présence au niveau de la commune de Pecq d'un patrimoine naturel et d'un réseau écologique de qualité qu'il est nécessaire de valoriser.

Ce projet s'inscrit également dans la perspective globale de développement plus durable de l'entité.

Cette cellule doit permettre de répondre à ces volontés par le rassemblement des forces vives en matière de gestion du cadre de vie et de l'environnement et par la communication et la sensibilisation des citoyens.

Elle vise à :

- Encourager les initiatives citoyennes individuelles ou collectives, dans le but de positiver l'action, d'élargir le rayonnement de la nouvelle gouvernance.
- Valoriser les projets et les actions réalisées par les autorités communales : rôle exemplatif de la commune.
- Face au constat de dégradation des espaces publics, sensibiliser la population à des comportements plus citoyens.

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Création du groupe de travail
- Définition des missions de la cellule
- Définition d'un programme d'actions
- Réalisation des actions

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes**Développer le sens de la collectivité**

Établir une relation de confiance avec la population

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Estimation globale du coût

Sans objet

Origine du financement

Sans objet

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

- Présence d'un éco-conseiller au niveau de l'administration communale
- Existence de la maison Léaucourt et du Comité de gestion

État du dossier

Sans objet

Programmation

Priorité 1

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Développement d'un système d'information accessible et fédérateur

Mise en place d'un maillage de sentiers

Optimisation des aménagements des coupures

Intégration paysagère des activités économiques

Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

Aménagement des pistes cyclables

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : **Création d'une cellule « Eco-civisme »**

Fiche 27

Priorité : 1

Description du projet :

Justificatif :

Tâches à réaliser :

Éléments dont il faut tenir compte :

Actions mises en place et en projet au niveau de la propreté

- Du matériel de ramassage est mis à disposition à l'administration (pince, gants, chasuble fluo et sacs). Une convention de prêt est alors établie.
- Des jeunes viennent régulièrement le mercredi après-midi
- Un soutien au jogging club d'Hérinnes a été apporté niveau matériel et nous avons également mis à disposition de nouveaux panneaux (acquis auprès de Be Wapp » et qui signalent aux passant que le lieu vient d'être nettoyé)
- Une collaboration est établie avec des communes voisines dans le cadre d'une campagne de prévention commune.

Pecq, Celles et Estaimpuis, avec le soutien de la Zone de Police du Val de l'Escaut, s'unissent pour travailler en juin et septembre sur deux campagnes similaires.

- Juin « Ici commence la mer » et plus particulièrement sur les mégots et déchets verts
- Septembre sur les canettes

Sensibilisation, actions et point d'attention communs aux trois communes.

- Partenariat (pour les campagnes ci-dessus)
- deux collectifs citoyens : Le CCCA et Pecq ASBL

Ces groupes sont actifs dans les actions de ramassage c'est pourquoi nous nous sommes réunis afin de réfléchir à des actions communes. Un défi va être lancé prochainement « nettoie ton km » avec l'aide de la plateforme BeWapp et des ambassadeurs de propreté déjà présents sur notre commune.

Un week-end de ramassage va être organisé sur toute l'entité (3ème de juin). Nous réfléchissons à un slogan.

- Avec les écoles de l'entité

Nous allons distribuer des cendriers de poches aux sorties des écoles pour les parents et au Trèfle pour les élèves (nombreux fumeurs).



Un appel a été lancé aux classes pour qu'elles se joignent à l'action de ramassage le vendredi, dans le quartier de leur école.

- Sensibilisation

Nous envisageons de créer une campagne photos (partenariat avec la police) , aux endroits critiques nous mettrions des panneaux photos avec « ici a été identifié l'auteur d'une infraction, il encourt 350e d'amende » en espérant que cela freine certains dépôts, abandons....

- Suite à la réponse positive à un appel à projets, nous allons acquérir prochainement 5 caméras de surveillance (mobiles). Elles ont pour unique objectif d'identifier les auteurs et freiner les incivilités liées aux déchets.



Description du projet

Le projet consiste à adopter des modes de gestion durable adaptés aux différents milieux naturels présents à Pecq : espaces verts, zones humides, sites Natura 2000, éléments linéaires (bords de routes, sentiers, fossés, cours d'eau). Il s'agit donc de privilégier les techniques respectueuses de l'environnement et de favoriser la biodiversité indigène.

La gestion des espaces publics doit également aller dans ce sens.

Ces techniques seront compilées dans un « code de bonnes pratiques » accessible aux gestionnaires, aux intervenants et à la population. La mise en œuvre de ce code se fera par l'intermédiaire d'une sensibilisation ciblée sur chacune de ces catégories. Il pourrait être réalisé par la cellule éco-civisme (cf. Fiche 27).

Origine de la demande

GT Cadre de vie

GT Dynamiques villageoises

GT Mobilité

GT Patrimoines

CLDR des enfants

Interviews

Remarques écrites

Justification du projet

La présence d'une biodiversité encore forte et reconnue constitue une des richesses de Pecq. Cette biodiversité est principalement liée à la présence de l'Escaut et à l'histoire des pratiques de gestion (milieux rivulaires). Or, l'analyse des caractéristiques de Pecq a montré l'absence de politique engagée dans le domaine de la préservation de l'environnement.

La stratégie adoptée dans le cadre de ce PCDR étant ciblée sur la mobilisation des forces en présence (en l'occurrence, la biodiversité) et sur le bien-être des habitants, il y a lieu de mettre en œuvre les actions nécessaires à la gestion écologique du milieu naturel.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Inventaire des types de milieux, de leurs caractéristiques et des modes de gestion à appliquer ;
- Constitution du code de bonnes pratiques (collaboration avec la commission Environnement, les services communaux et l'autorité politique et la cellule éco-civisme – fiche 27) ;
- Sensibilisation de l'autorité communale et de l'administration (agents et ouvriers) ;
- Sensibilisation des citoyens.



V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Développer le sens de la collectivité

Etablir une relation de confiance avec la population

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

Sans objet

Origine du financement

Sans objet

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Présence d'un éco-conseiller au sein de l'administration communale.

Travail de la Maison de Léaucourt qui constitue une ressource privilégiée pour l'inventaire des milieux et des modes de gestion à appliquer.

Etat du dossier

La Commune de Pecq a adhéré au contrat de rivière Escaut-Lys

Programmation

Priorité 1

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Mise en place d'organes de consultation citoyenne

Optimisation des aménagements des coupures

Création d'une cellule « Eco-civisme »

Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt

Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut

Description du projet

Le projet consiste à donner aux actions de l'asbl Maison de Léaucourt plus d'ampleur, en corrélation avec la place des ressources naturelles dans la commune et avec les enjeux identifiés en terme de patrimoine rural.

Il s'agit :

- d'améliorer les moyens humains et financiers de l'asbl ;
- d'intégrer les compétences de l'équipe technique dans la gestion communale : en complémentarité aux missions assignées au Conseiller en environnement, l'asbl Maison de Léaucourt pourra faire bénéficier l'administration communale de ses connaissances en matières environnementale, paysagère, pédagogique, etc ;
- de valoriser le hameau de Léaucourt par la requalification de l'espace public à destination tant des résidents que des visiteurs ;
- d'adapter les équipements de la Maison Léaucourt par exemple par le rachat de bâtiments dans le quartier.

Origine de la demande

Séances d'information

Interviews

GT Cadre de vie

GT Dynamiques villageoises

GT Economie

GT Patrimoine

CLDRé

Remarques écrites

Justification du projet

Le renforcement des actions de la maison Léaucourt doit permettre de :

- valoriser le site Natura 2000 pecquois dont une partie très riche se trouve à Léaucourt.
- encourager les initiatives citoyennes individuelles ou collectives, dans le but de positiver l'action, d'élargir le rayonnement de la nouvelle gouvernance.
- valoriser les projets et les actions réalisés par les autorités communales
- sensibiliser la population à des comportements plus citoyens.

Localisation

Hérinnes et Esquelmes (hameau de Léaucourt)

Statut au plan de secteur

Zone d'habitat à caractère rural

Zone d'espaces verts

Statut de propriété

Propriétés communales

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Définition des missions

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2

- Engagement de personnels (recherche de financement)
- Désignation d'un auteur de projet
- Acquisition de bâtiments et/ou de terrain
- Réalisation des travaux

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes**Développer le sens de la collectivité**

Etablir une relation de confiance avec la population

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune

RW

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ouverte en 2001, l'asbl Maison de Léaucourt est une infrastructure communale qui propose : un point d'information touristique sur l'entité de Pecq ; un départ de promenades, visites guidées et animations pédagogiques, une cafétéria ouverte le weekend. (www.maisondeleaucourt.be).

Actuellement, la Maison de Léaucourt apparaît de plus en plus comme une ressource pour la commune en matière de gestion de l'environnement. Cette ressource est d'autant plus importante que la place du milieu naturel est primordiale au niveau de l'entité de Pecq.

Etat du dossier

Un dossier APE a été introduit afin de renforcer le personnel de la maison Léaucourt.

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place d'une nouvelle gouvernance

Optimisation des aménagements des coupures

Pérennisation du patrimoine rural

Sauvegarde du micropatrimoine

Création d'une cellule « Eco-civisme »

Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale

Aménagement d'un espace de découvertes et de rencontres

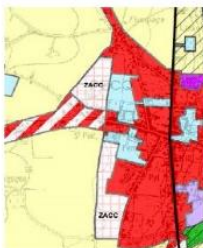
Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut

Création d'une plateforme « Tourisme »

Description du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité de la réflexion sur développement territorial pour le centre de Pecq (Fiche 31). Il vise à mettre en œuvre les zones urbanisables de Pecq et principalement les zones d'aménagement communal. Pour ce faire, il y a lieu de :

- Réaliser un rapport urbanistique et environnemental (RUE)
- Réaliser un plan de lotissement pour chaque zone.
- Viabiliser les terrains (création et équipement des voiries)



Origine de la demande

Auteur de projet sur base des réflexions de GT Cadre de vie, GT patrimoine, Interviews

Justification du projet

L'analyse socio-économique a mis en évidence une saturation théorique des espaces urbanisables. Les citoyens perçoivent cela comme une difficulté d'accès au logement pour de nouveaux habitants mais soulignent néanmoins la préservation des nombreux espaces ouverts dans l'entité, dans les trieux et aux abords du Mont-Saint-Aubert.

La Région wallonne a mis au point des outils d'aménagement opérationnel et les fait évoluer pour coller au mieux aux réalités que connaissent les acteurs locaux et supralocaux.

Les deux ZACC de Pecq constituent les seules superficies urbanisables importantes encore disponibles dans l'entité. Aussi, les modalités de leur aménagement doivent être considérées en fonction des données disponibles concernant l'évolution socio-économiques de Pecq et en fonction des stratégies de développement retenues à moyen et long terme.

Localisation

- ZACC située entre la rue de Lannoy, la rue de Maubray et la Carrière Saint Joseph
- ZACC située entre la rue du Major Sabbe, le rue l'Escalette et la Carrière Saint Joseph

Statut au plan de secteur

Zone d'aménagement communal concerté

Statut de propriété

A déterminer

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Réalisation d'un Rapport urbanistique et environnemental pour chacune des ZACC
- Réalisation d'un plan de lotissement
- Viabilisation des terrains (création et équipement des voiries)

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune - DR

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ce projet doit être réalisé en continuité de la réflexion sur le développement territorial du centre de Pecq.

État du dossier

Sans objet

Programmation

Priorité 3

Annexe

Néant

Projets connexes

- Requalification de l'ancienne tannerie de Pecq
- Organisation de l'accueil des nouveaux habitants
- Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq
- Création de logements
- Mise en place d'un maillage de sentiers
- Création de petites infrastructures sportives de quartier
- Optimisation des liaisons inter-village en transports collectifs
- Aménagement de pistes cyclables
- Mise en place et valorisation des organes de consultation citoyenne.



Description du projet

Ce projet consiste à créer des logements répondant aux besoins locaux et visant à favoriser la mixité sociale (Logements Tremplin- Logements pour personnes âgées, logements intergénérationnels).

En vertu des autres orientations du PCDR, les choix en matière de localisation doivent être pensés en terme d'utilisation rationnelle de l'espace et devront dès lors tenir compte de :

- l'accessibilité des logements : desserte par les transports collectifs et les modes doux, proximité des commerces et services;;
- des possibilités de rénovation.

Origine de la demande

Séances d'information

GT Cadre de vie

GT Patrimoine

Interviews

Justification du projet

Ce projet s'appuie sur les constats suivants :

- l'anticipation de la raréfaction de logements accessibles à toutes les catégories sociales de population due à la limitation des réserves urbanisables ;
- l'attractivité résidentielle de l'entité eu égard à sa localisation géographique et à la qualité de ses équipements et de ses services.

Les choix liés aux types de logements préconisés et à leur localisation trouvent leur origine dans les évolutions démographiques et sociétales observées lors de l'analyse statistique.

Localisation

A déterminer

Statut au plan de secteur

Zones d'habitat

Zones d'habitat à caractère rural

Statut de propriété

Propriété communale

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- État des lieux
- Programme d'action
- Mise en œuvre

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

Commune

RW - DR

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Réserves de zones urbanisables à exploiter de manière cohérente et durable.

- Des études préalables sont indispensables pour la création de logements dans le centre de Pecq étant donné les disponibilités, les enjeux et les potentiels de développement (cf. fiche 31).

Etat du dossier

Ancrage communal

Programmation

Priorité 1

Projets connexes

Néant

Annexe

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne

Organisation de l'accueil des nouveaux habitants

Création de petites infrastructures sportives de quartier

Mise en place d'un maillage de sentiers

Optimisation des liaisons intervillages en transports collectifs

Opération cœur de village à Hérissonnes

Mise en place d'un concours de décoration de façades

Aménagement d'espaces de découvertes et de rencontres

Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq

Mise en oeuvre des zones urbanisables de Pecq

Reconversion des sites industriels situés en milieu urbanisé

Mise en place d'une politique sociale et intergénérationnelle

Création d'une crèche



Description du projet

Le projet de remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut vise à réaliser un remembrement agricole qui intègre les problématiques environnementales, de mobilité et le système hydrographique.

Origine de la demande

Séances d'information
GT Agriculture
GT Cadre de vie
GT Economie
GT Mobilité
GT Patrimoines
Interviews
Remarques écrites
CLDR

Justification du projet

Héritée de l'exploitation ancienne des marais de l'Escaut, la structure parcellaire de la plaine alluviale de l'Escaut est aujourd'hui en contradiction avec ses usages, ses richesses et ses potentiels. Les échanges successifs opérés par les exploitants ont généré des situations de fait parfois compliquées au niveau de l'exploitation et de l'accès aux parcelles. Entre contreforts du Mont-Saint-Aubert (ruissellement) et plaine alluviale, plusieurs parcelles sont régulièrement inondées. Cette zone est également le lieu principal du réseau écologique (N2000 et couloir de migration) local ainsi que de l'attractivité touristique/récréative et de sa mise en réseau supra locale. Des difficultés liées au développement du maillage de sentiers ont également été soulevées par la population. Ce site bénéficierait donc d'une approche transversale de ses problématiques et de l'élaboration d'un projet intégré. Il permettrait en outre de mettre en place les bases de cette approche de manière à pouvoir la réitérer à d'autres sites. L'éco-conseiller, les commissions citoyennes environnement et agriculture et la cellule « éco-civisme » devront être associés à cette démarche.

Localisation

Plaine alluviale de l'Escaut depuis la gare de Pecq jusqu'à la limite sud d'Obigies

Statut au plan de secteur

Zone agricole
Zone d'espaces verts
Zone boisée
Périmètre d'intérêt paysager

Statut de propriété

Propriété communale
Propriétés privées

V
e
r
s
i
o
n
2
0
1
2

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- Constitution d'un Comité de Remembrement
- Etat des lieux
- Réalisation d'une étude
- Réalisation des aménagements

Objectif général

CAPITALISER

Objectifs spécifiques et connexes

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Estimation globale du coût

A déterminer

Origine du financement

A déterminer

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Exploitation agricole - Problèmes hydrologiques (mouvements de terres)
Site de grand intérêt écologique
Inondations fréquentes
Problème des liaisons (sentiers, largeur pour les tracteurs)

État du dossier

Des réflexions ont été menées à ce sujet dans le cadre de la première opération de développement rural (1986-1987)

Programmation

Priorité 1

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place d'une nouvelle gouvernance
Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne
Mise en place d'un maillage de sentiers
Optimisation des aménagements des coupures
Pérennisation du patrimoine rural
Sauvegarde du micropatrimoine
Mise en place d'un code de bonnes pratiques de gestion environnementale
Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt
Création d'une plate-forme « Tourisme »



Description du projet

Le projet consiste à réunir les commerçants locaux afin de mettre en place un programme d'action de valorisation des commerces de l'entité. Les outils de communication et de marketing seront exploités afin d'inciter les habitants à fréquenter les commerces locaux.

Origine de la demande

Séances d'information
Interviews
GT Commerces
GT Economie

Justification du projet

Le renforcement de la dynamique commerciale s'inscrit dans la volonté d'une part de soutenir l'économie locale et d'autre part d'éviter l'effet de « dortoirisation » d'un quartier.

En effet, une offre commerciale fournie permet de maintenir l'activité dans les différents villages. Son étiolement provoquerait la transformation de chacun d'eux en cité dortoir réservée aux personnes les plus « mobiles ».

La valorisation de cette dynamique, par des actions ponctuelles ou récurrentes, soutiendra, sinon développera, l'attractivité des tissus commercial et artisanal et encouragera la population à y avoir recours.

Localisation

Sans objet

Statut au plan de secteur

Sans objet

Statut de propriété

Sans objet

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables)

- création d'un groupe de travail
- réalisation d'un programme d'action et de valorisation du commerce local
- mise en oeuvre du programme d'actions

Objectif général

DEPLOYER

Objectifs spécifiques et connexes**Soutenir l'emploi local**

Assurer la qualité des vecteurs d'échange

Estimation globale du coût

Sans objet

Origine du financement

Commune

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2

Etat du dossier

Sans objet

Programmation

Priorité 2

Annexe

Néant

Projets connexes

Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne
Développement d'un système d'information accessible et fédérateur
Mise en place d'un concours de décoration de façades
Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq
Création de logements



Description du projet

Le projet consiste à créer un atelier rural, c'est à dire des ensembles de locaux spécialement équipés pour accueillir des jeunes entreprises. Cet atelier pourra être aménagé dans un ancien bâtiment à vocation économique. Si aucune opportunité ne se présente, la construction d'un nouveau bâtiment pourrait être envisagée.

La mise en œuvre de ce projet privilégiera la cohabitation entre les différentes affectations, l'adaptation de l'accessibilité et l'intégration paysagère suffisante des infrastructures.

Origine de la demande

Auteur de projet sur base des propositions issues des interviews et du GT économie

Interviews

GT économie

Justification du projet

La création d'entreprises se heurte souvent à des problèmes de logistique et à des investissements importants. L'atelier rural permet de réaliser des économies d'échelle en rassemblant plusieurs entreprises sous un même toit. Il offre aussi à ces entreprises une plus grande souplesse par rapport à l'infrastructure (surfaces modulables) ce qui permet à celle-ci de rester adaptée au rythme de leur développement.

De part son accessibilité, Pecq constitue une localisation intéressante pour les petites entreprises, potentiellement pourvoyeuses d'emploi.

Objectif général

DEPLOYER

Objectifs spécifiques et connexes

Soutenir l'emploi local

Programmation

Priorité 3

Projets connexes

Mise en place d'un schéma de redéploiement de l'activité économique

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2

Description du projet

Le projet vise à mettre en réseau les différents opérateurs liés au tourisme (Commune, Maison du Tourisme du Tournaisis, Fondation Rurale de Wallonie, Maison Léaucourt) afin de renforcer et dynamiser le tourisme de l'entité.

Ce projet doit être mis en relation avec le redéploiement des activités de la Maison de Léaucourt (cf. Fiche 29), la création d'une halte nautique (cf. Fiche 43) et la création d'un point d'accueil pour motorhomes. (cf. Fiche 44).

Origine de la demande

Interviews

Justification du projet

Le développement du tourisme au sein de l'entité doit permettre de soutenir l'économie locale.

Si Pecq ne peut prétendre à des retombées massives liées au tourisme, le caractère de la vallée de l'Escaut et la proximité de territoires très attractifs sont cependant des opportunités. Le développement touristique de la commune doit donc passer par le développement et la valorisation d'itinéraires de randonnées articulés avec le maillage supraterritorial. Ce développement ne peut se faire que par la mise en réseau des opérateurs locaux.

Objectif général

DEPLOYER

Objectifs spécifiques et connexes**Soutenir l'emploi local**

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Programmation

Priorité 3

Projets connexes

Renforcement des actions de la maison Léaucourt

Aménagement et équipement d'une halte nautique

Création d'un point d'accueil pour motorhomes



Description du projet

Le projet vise à l'aménagement d'une halte nautique le long de l'Escaut. Cette halte serait réservée à la navigation de plaisance.

Il devra comprendre l'aménagement d'un quai et la mise en place de pontons. Les bateaux devront pouvoir, durant leur halte, faire le plein d'eau, d'électricité et vidanger leurs eaux usées.

Cette halte pourrait également être agrémentée d'un lieu de petite restauration ainsi qu'un espace de stationnement.

Origine de la demande

Séance d'information

Justification du projet

Initialement dédiés au transport de marchandises, canaux et rivières sont de plus en plus appréciés comme des espaces de détente et de loisirs. La valorisation de l'Escaut dans ce sens doit permettre de soutenir l'économie locale.

Si Pecq ne peut prétendre à des retombées massives liées au tourisme, le caractère de la vallée de l'Escaut et la proximité de territoires très attractifs sont cependant des opportunités.

La réouverture récente du Canal de l'Espierre à la navigation de plaisance est une première étape de cette démarche

Objectif général

DEPLOYER

Objectifs spécifiques et connexes**Soutenir l'emploi local**

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Programmation

Priorité 3

Projets connexes

Mise en place d'un maillage de sentiers

Création d'une plateforme « tourisme »

Création d'un point d'accueil pour motorhomes

V
e
r
s
i
o
n

2
0
1
2



Description du projet

Le projet vise en la création d'un point d'accueil pour motorhomes (aire de stationnement, vidange des eaux usées, point d'eau, point d'électricité).

Cette infrastructure devra être mise en liaison avec les infrastructures de loisirs et notamment les circuits de randonnées pédestres ou cyclistes.

Origine de la demande

Remarques écrites

Justification du projet

Le développement du tourisme au sein de l'entité doit permettre de soutenir l'économie locale.

Si Pecq ne peut prétendre à des retombées massives liées au tourisme, le caractère de la vallée de l'Escaut et la proximité de territoires beaucoup plus attractifs sont cependant des opportunités.

La création d'un point d'accueil pour motorhomes doit permettre à la commune de bénéficier des retombées de touristes désireux de s'arrêter à proximité de centres touristiques importants tout en bénéficiant d'un environnement naturel de qualité qu'offre Pecq.

Cette infrastructure doit dès lors permettre:

- d'améliorer l'attractivité touristique de la commune
- d'assurer une réponse environnementale de qualité (protection de sites, prévention de toutes formes de pollution, respect de l'environnement et du voisinage).

Objectif général

DEPLOYER

Objectifs spécifiques et connexes**Soutenir l'emploi local**

Exploiter les ressources territoriales de manière durable

Assurer la qualité du patrimoine collectif

Programmation

Priorité 3

Projets connexes

Création d'une plateforme « tourisme »

Aménagement et équipement d'une halte nautique

Mise en place d'un maillage de sentiers



Amendement/modification 2020 par la FRW et la Commune de Pecq

Titre : Développer un réseau d'énergie verte

fiche 45

Priorité : 2

Description du projet :

Le projet vise la valorisation du potentiel énergétique issu du traitement de la masse végétale. Il s'agit de pouvoir mutualiser à travers un réseau d'approvisionnement les résidus issus du domaine public et d'opérateurs privés en vue de leur valorisation par bio méthanisation. Le gaz produit pourra à son tour être valorisé sous différentes formes (thermique, électrique)

Justificatif :

Pecq est une commune verte et agricole. La gestion tardive des bords de route, l'entretien des espaces verts du domaine public et, à terme, ceux inhérents aux sites naturels recréés dans le cadre du Master plan de la Vallée de l'Escaut offriront une ressource de résidus végétaux valorisables. L'exportation des résidus de fauche sera favorable à la biodiversité par l'appauvrissement des sols, les rendant propices aux espèces végétales moins courantes.

L'agriculture produit aussi divers résidus pouvant entrer dans la filière d'approvisionnement.

Tâches à réaliser :

Établir un cadastre des ressources

Cerner le potentiel de biomasse

Adapter le matériel de fauche à l'exportation de produits

Dimensionner l'installation

Créer une plateforme « public/privé pour l'organisation du réseau d'approvisionnement

Créer et alimenter l'installation

Éléments dont il faut tenir compte :

Le projet de territoire Wallonie picarde 2040 booster potentiel

Etat du dossier :



3.3. Les fiches projets

Comme présenté dans le tableau de la page précédente et pour comprendre l'évolution de la réflexion :

- les fiches projets ont gardé leur numéro initial
- les fiches projets initiales sont identifiées « version 2012 »
- les fiches projets ayant été retravaillées reprennent en première partie la « version 2012 » suivie de la partie « amendement, modification 2020 »
- la fiche projet retenue pour la première demande de convention a été retravaillée conformément au modèle type de l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014. Les autres fiches le seront progressivement lors de leur actualisation en vue de la demande de convention.



3.4. Etat d'avancement de la mise en œuvre de deux projets, à savoir « mise en place d'une nouvelle gouvernance » et « mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne »

Déjà deux ans qu'une nouvelle dynamique est en marche dans notre commune. La volonté de réunir citoyens, agents administratifs et le politique commence à prendre tout son sens. Nous pouvons sans hésiter affirmer que des liens sociaux ont été créés, que la collaboration à tous niveaux est maître-mot. Les différents projets comment à voir le jour ou sont en bonne voie de réalisation.

La mise en place de la nouvelle gouvernance passe par différents points d'attention dont principalement le fait de placer le citoyen au cœur de notre projet.

Il a ainsi été proposé aux habitants de s'investir dans la vie locale. Malgré la situation sanitaire actuelle, nous avons continué de solliciter les citoyens au travers des différentes commissions existantes (CLDR, CCATM, CCCA).

Le conseil communal des enfants devrait être sur pieds dès la rentrée de septembre, il en va de même pour l'association des commerçants. Nous avons malheureusement été contraints de mettre pas mal de projets de consultations citoyennes de côté et espérons les reprendre au plus vite.

Dans les projets collectifs, une consultation citoyenne a été lancée pour des jardins partagés ou encore l'installation de compost de quartier. Une première newsletter est distribuée en mai pour le volet environnement, fruit d'une collaboration entre le politique, les agents communaux et deux collectifs citoyens. Une supracommunalité est en cours avec deux communes voisines dans le même secteur.

Un autre projet de consultation citoyenne ponctuelle est également en cours. La démarche est lancée pour l'acquisition d'un module complémentaire via notre intercommunale Imio.

Aussi, un autre pas vers l'accès à distance a été acté. Les citoyens vont bientôt pouvoir commander certains documents administratifs à distance via E-guichet. Et dans le même registre, une application (Fixmystreet) va bientôt être activée au sein de notre entité pour signaler tout problème sur la voie publique. Elle permettra ainsi une centralisation des informations et une intervention plus rapide.



Via le PCS, différentes actions ont été initiées : formation au permis de conduire, aide à la recherche d'emploi, prêt d'un pc pour les cours en distanciel.

Le CCCA a quant à lui permis aux citoyens de se réunir au travers de rencontres ludiques, marches dans l'entité, aide aux isolés en temps de confinement.

Au niveau sportif, un conseil sportif a été créé avec une consultation régulière des représentants de chaque association/club dans le but de pouvoir répondre aux attentes de chacun. Dans le même domaine nous décernons à présent des mérites aux sportifs qui se sont vus exceller durant l'année.

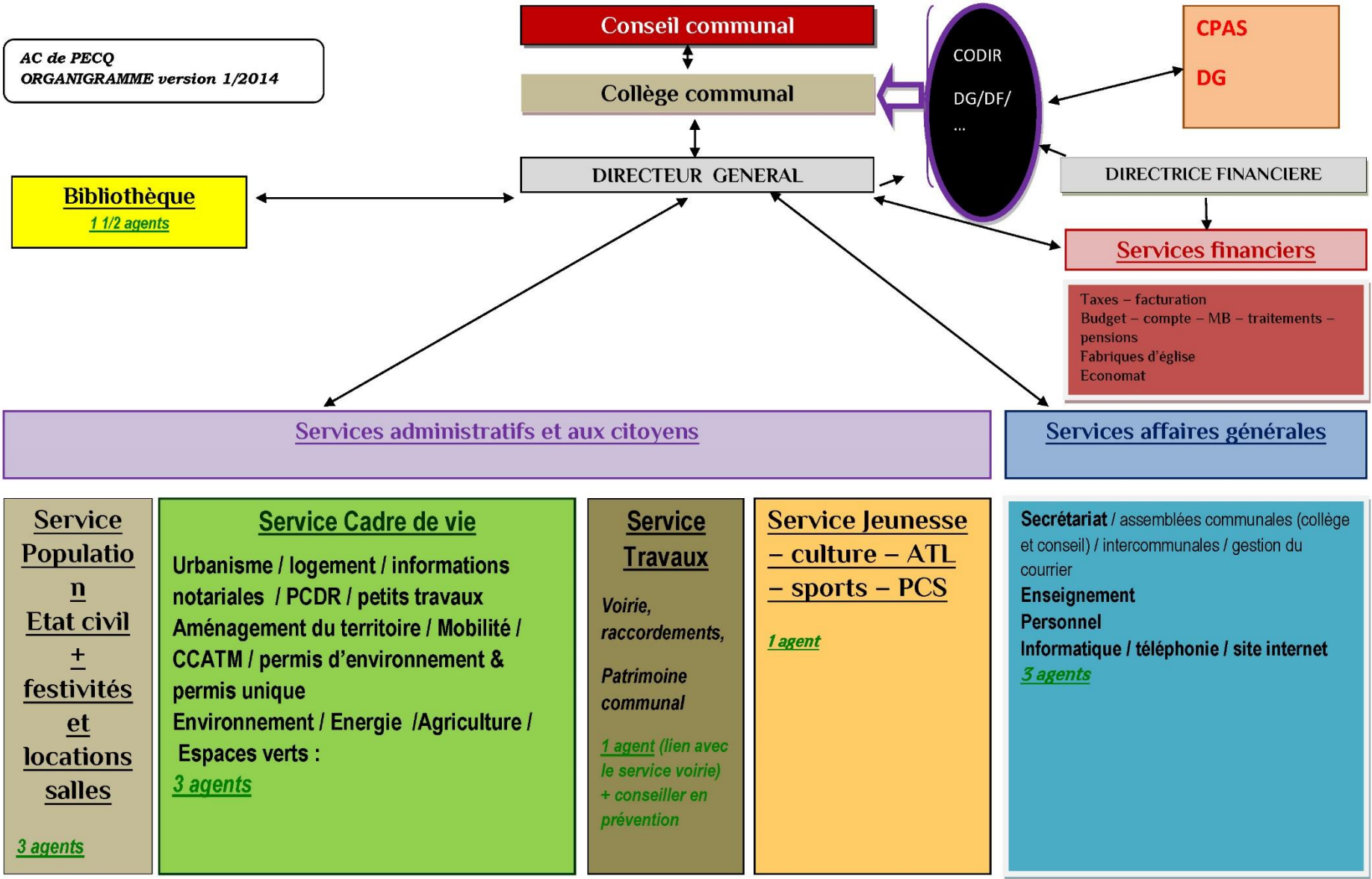
Réunir les citoyens, leur donner la parole, les soutenir... les placer au cœur de nos projets.



3.5. Une analyse de faisabilité du programme en termes de ressources humaines (porteurs de projet) et financière



AC de PECQ
ORGANIGRAMME version 1/2014



Service Populatio
n
Etat civil
+
festivités
et
locations
salles

3 agents

Service Cadre de vie
Urbanisme / logement / informations notariales / PCDR / petits travaux
Aménagement du territoire / Mobilité / CCATM / permis d'environnement & permis unique
Environnement / Energie /Agriculture /
Espaces verts :
3 agents

Service Travaux
Voirie, raccordements,
Patrimoine communal

1 agent (lien avec le service voirie)
+ conseiller en prévention

Service Jeunesse
- culture - ATL
- sports - PCS

1 agent

Secrétariat / assemblées communales (collège et conseil) / intercommunales / gestion du courrier
Enseignement
Personnel
Informatique / téléphonie / site internet
3 agents



COMMUNE DE PECQ
DEMANDE DE PROLONGATION DU PCDR
Faisabilité du programme en termes de ressources humaines et financières

Moyens humains

Le suivi général du PCDR est dévolu à deux agents du service cadre de vie.

Un agent est chargé du suivi de la procédure et des commissions de développement rural. Un autre agent vient en support dans l'établissement du suivi et de la mise à jour du diagnostic.

D'autres services (propre à l'administration et extérieurs) sont (ou seront) partie prenante en termes de moyens humains.

Moyens financiers

En termes de moyens financiers, certaines inscriptions budgétaires existent et d'autres sont à prévoir. Les moyens financiers repris dans le tableau ci-dessous correspondent aux crédits budgétaires repris dans le budget communal pour l'exercice 2021. Ils sont susceptibles d'être adaptés lors des prochaines modifications budgétaires de l'exercice.

N° de fiche PCDR	Action / projet	Moyens humains	Moyens financiers
4	Mise en place d'un pôle culturel : plateforme socio-culturelle	<i>Le service culture (1 agent), dans une certaine mesure l'agent en charge du PCS peut également être associé à la démarche ainsi que les responsables de la bibliothèque.</i>	<i>En termes d'infrastructures, des moyens financiers seront sollicités auprès des instances supérieures (comme par exemple la FWBx). Une inscription budgétaire annuelle couvre les activités culturelles. Des subventions annuelles sont inscrites au budget pour soutenir les associations et sociétés de l'entité. Un crédit de 3.000 € est prévu pour la création d'un parcours « culture-patrimoine-loisirs »</i>
5	Développement d'un système d'information accessible et fédérateur	<i>Engagement d'un responsable de la communication est en cours</i>	<i>Crédit budgétaire annuel Subvention de 15.000 € pour le fonctionnement de l'EPN (Espace Public Numérique)</i>
6	Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs	(1)	(4)
7	Création d'un espace de quartier à OBIGIES	<i>L'agent en charge du PCDR avec la collaboration du responsable travaux et voirie. Ce projet en cours est de plus suivi par un auteur de projet désigné.</i>	<i>Crédit budgétaire prévu au service extraordinaire : 500.000 €</i>
8	Aménagement de la place d'Esquelmes	<i>L'agent en charge du PCDR avec la collaboration du responsable travaux et voirie. De plus ce projet (actuellement en cours) est également suivi par le HIT et l'intercommunale IPALLE ainsi que la SPGE</i>	<i>Crédit budgétaire prévu au service extraordinaire : 420.000 €</i>
9	Création de petites infrastructures de quartier	(1)	<i>Via les charges d'urbanisme pour certains projets. Crédits prévus pour aménagement projets sportifs (agora space, etc.) : 100.000 €</i>



10	Développer un réseau de mobilité douce sécurisé	<i>Un agent du service cadre de vie (devant suivre prochainement la formation de conseiller en mobilité) et l'agent responsable du service voirie (des projets sont déjà en cours)</i>	<i>Projet mobilité douce : liaisons chemins agricoles : 150.000 € inscrits + aménagement liaison cyclo piétonne Hérisnes (dossier subsidié) : 285.000 € d'inscription budgétaire.</i>
11	Optimisation des liaisons inter villages en transport collectif	(1)	(4)
13	Aménagement de la traversée d'Hérisnes	<i>Un agent du service voirie : dossier de la place d'Hérisnes en cours dans le cadre du FRIC</i>	<i>Attribution du marché et crédit budgétaire de 300.000 € (projet subsidié FRIC)</i>
15	Rénovation de l'ancienne maison communale de Warcoing et ses abords en maison multiservices	<i>Une délégation maîtrise d'ouvrage est envisagée pour ce projet</i>	<i>Crédit inscrit pour ce qui concerne la maîtrise d'ouvrage</i>
16	Opération cœur de village à Hérisnes (étude, réalisation)	<i>Une délégation maîtrise d'ouvrage est envisagée pour ce projet</i>	<i>Inscription budgétaire au service extraordinaire de 23.000 € pur la maîtrise d'ouvrage du site RTS</i>
18	Valorisation écotouristique des 3 coupures de PECQ et de la vallée de l'Escaut	<i>Un agent du service cadre de vie + (3) Participation d'institutions extérieures ; collaboration « in hose » avec l'intercommunale IDETA dans le cadre d'un master plan sur la plaine alluviale de l'Escaut.</i>	<i>(4) + projet « C'est ma ruralité » pour aménagement à la coupure des Albrannes : 23.000 € (subsidié en partie)</i>
20	Création d'une maison rurale dans le centre Alphonse Rivière	(2)	(4)
21	Pérennisation du patrimoine architectural	<i>Un agent du service cadre de vie : demandes de subventions via le petit patrimoine populaire wallon par exemple</i>	<i>Via demande de subvention pour des projets ponctuels (petit patrimoine populaire wallon) Rénovation clocher église de PECQ (monument classé) (15.000 € pour désignation auteur de projet)</i>
22	Pérennisation du patrimoine naturel	(3)	<i>Plan maya : 2.000 € + semaine de l'arbre : 4.000 € + parc publics (aménagement, entretien) : 3.500 €</i>
23	Pérennisation du patrimoine culturel	(3)	(4)
24	Sauvegarde du micro patrimoine	(3)	<i>Via demande de subvention pour des projets ponctuels (petit patrimoine populaire wallon)</i>
27	Création d'une cellule éco civisme	<i>Un agent du service cadre de vie. Une cellule a déjà été instituée au sien de l'administration communale</i>	<i>Points d'apports volontaires : 60.000 € Sensibilisation aux techniques élimination des déchets : 2.500 €</i>
28	Mise en place d'un code de bonne pratique de gestion environnementale	(1)	<i>Subventions pour l'acquisition d'un système de compostage : 1.000 €</i>
29	Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt	<i>Un agent au service cadre de vie plus particulièrement chargé des matières relatives aux actions développées par la maison de Leaucourt. (+ cfr fiche 18) De plus mise à disposition du service espaces verts communal. (3)</i>	<i>Une subvention annuelle de 35.000 €</i>
32	Mise en œuvre des zones urbanisables de PECQ	<i>L'agent en charge de l'urbanisme et le conseiller en aménagement du territoire et urbanisme.</i>	(4)



36	Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut	<i>Ce dossier est en cours (voir fiche 18)</i>	(4)
34	Création de logements	<i>Un agent du service urbanisme avec le conseiller en aménagement du territoire et urbanisme</i>	(4)
39	Soutien à la dynamique commerciale locale	<i>Un agent du service cadre de vie gère cette manière avec le membre du collège communal en charge ainsi que les membres de l'association de commerçants nouvellement créée</i>	(4)
41	Création d'un atelier rural	(2)	(4)
42	Création d'une plateforme éco tourisme	(2)	(4)
43	Aménagement et équipement d'une halte nautique	(2)	(4)
44	Création d'un point d'accueil pour motor-homes	(2)	(4)
45	Développer un réseau d'énergie verte	<i>Un agent du service cadre de vie est chargé des matières énergétiques. Son action sera également renforcée par l'engagement d'un agent dans le cadre du projet POLLEC. De plus la commune est déjà inscrite dans projet COLECO piloté par l'intercommunale IDETA, il s'agit donc là également de ressources humaines complémentaires et utiles pour le développement de cette action.</i>	(4) + COLECO (coopérative citoyenne IDETA : 10.000 €)

(1) petites actions et/ou réflexions menées dans ces matières mais pas de moyens humains clairement dédiés à ce stade.

(2) moyens humains sont à déterminer. Pour ces projets, une aide extérieure sera nécessaire via par exemple des maîtrises d'ouvrages.

(3) une convention entre la commune de PECQ, l'Asbl La maison de Leaucourt a permis la mise à disposition de personnel (qualifiée en histoire et patrimoine, animatrice à la maison de Léaucourt) de l'Asbl à la commune.

(4) pas de moyens financiers spécialement dédiés.

Note établie par le Directeur général communal

Mai 2021





Commune de Pecq
Arrondissement de Tournai
Province de Hainaut

Rue des Déportés,10
7740 PECQ
info@pecq.be

FINANCES

Agent traitant :
Pascale VANDENBERGHE
Tél : 069/55.33.09
Fax : 069/55.33.01
pascale.vandenberghes@pecq.be

ATTESTATION

Je soussignée Pascale VANDENBERGHE, directrice financière f.f. de l'Administration communale de Pecq, atteste par la présente que la capacité financière de la commune de Pecq permet d'assumer les projets relevant du PCDR, à savoir la rénovation de la Place d'Esquelmes, ainsi que l'aménagement d'un espace de quartier à l'Epine à Obigies, et ce en prenant en considération l'obtention des subsides dans le cadre de ces dossiers

Fait à Pecq, le 10 juin 2021



Tél.: 069/55.33.00

Belfius :BE33 091000399446

F A X : 069/55.33.01

